

PMUC.COM

BANXO

30 MILLIONS

VENDREDI 16 MARS

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

Journal d'informations et de débat fondé le 17 Novembre 1979
 Direction - Rédaction - Publicité : Rue des Ecoles Akwa (entre carrefour Idéal et Camtel) B.P. 5925 Douala
 République du Cameroun - Tél. : +237 33 42 04 39 - Tél./Fax : +237 33 42 53 74 - Cell : +237 99 04 47 48

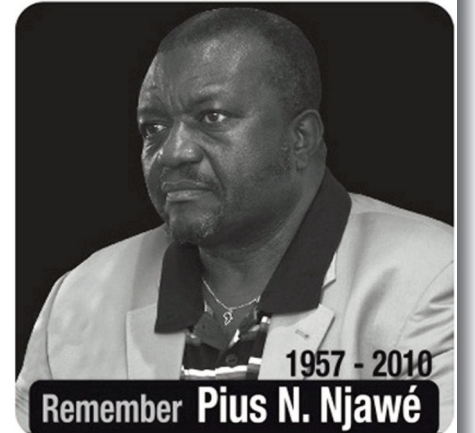
Une filiale de
free media
 GROUP

E.mail : lemessenger.info@gmail.com
 Site web : quotidienlemessenger.net

Le Messager

A l'écoute du peuple

Fondateur : Pius N. NJAWE Directeur de la Publication: Alex GUSTAVE AZEBAZE



N° 5031 DU VENDREDI 16 MARS 2018 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien

Contentieux pré-électoral

Le Conseil constitutionnel bloqué sur l'Ouest



• Sur les six affaires à examiner, quatre ont été jugées irrecevables, une radiée du rôle, la sixième reportée au 19 mars oppose le Sdf au Rdpc. C'est un véritable test pour l'organe nouvellement installé. Qui y joue sa crédibilité vis les acteurs en présence dont le multimilliardaire du poisson Sylvestre Ngouchinghe et deux chefs traditionnels.

P.4

Conseil ministériel

Paul Biya esquive les sujets brûlants

• Le chef de l'Etat a servi du déjà entendu à ses ministres, occultant ainsi les aspirations profondes des populations qui veulent du concret afin en lieu et place des slogans creux.

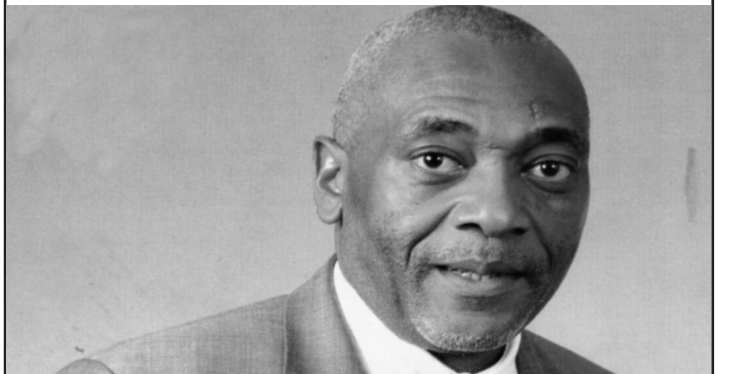
P.3

Agression des avocats

La société civile en renfort au Barreau

P.9

• Elle demande la radiation pure et simple des gendarmes ayant commis des forfaits à l'encontre des avocats à Yaoundé



Visite en Chine

117 entreprises dans la suite présidentielle

• La liste dans ce journal

Pp.6 et 7

L M M J V S D

La semaine de
Jacques Doo Bell

Primes et indemnisations : le calvaire des bénéficiaires

Le dossier des indemnisations des déguerpis du site du complexe industrialo-portuaire de Kribi est ramené au-dessus de la pile depuis bientôt un mois devant le tribunal criminel spécial (Tcs). Une cinquantaine de fonctionnaires et affidés devant la barre. Environ 20 milliards de nos francs croqués sans vergogne.

Après les deux premières audiences consacrées à la mise en l'état du dossier, les débats ont commencé avec la cross examination, un grand oral dont le premier candidat est l'inspecteur général du ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières à l'époque des faits. Sont aussi concernés, des cadres du ministère des Finances et de celui de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire.

Sous le feu roulant des questions du procureur général près ladite cour et des conseils de la partie civile, à savoir ceux des trois départements ministériels cités ci-dessus, l'inspecteur général lève un pan de voile sur les tripatouillages de la commission de bornage, de constat et d'évaluation mise sur pied par un décret du Premier ministre suivie d'une seconde commission d'indemnisation. Toutes ces deux commissions d'indemnisation ont constitué une véritable foire d'empoigne animée par des flibustiers qui ont grossi à leur guise les listes de prétendus riverains et autochtones éligibles parmi les bénéficiaires des indemnisations.

Contrairement à ce qui se passe avec les ex-employés des sociétés d'Etat restructurées ou liquidées et des délogés d'autres sites frappés d'utilité publique, à Kribi s'est levé un homme, le sénateur Grégoire Mba Mba. Maîtrisant comme pas deux les rouages du sérail et déterminé à défendre contre vents et marées les intérêts de sa communauté, il a mis le président de la République au courant de cette autre injustice subie par des Camerounais. Et Paul Biya d'ordonner deux enquêtes : une par la direction de la Police judiciaire et l'autre par la Direction générale de la Recherche extérieure. Fructueux coup de filet : une cinquantaine de « baleines » dans les mailles dont un préfet et deux sous-préfets.

Revenons sur le cas des ex-employés des entre-

prises d'Etat pour dire que, c'est Alamine Ousmane Mey, ex-ministre des Finances depuis vendredi 2 mars qui avait suscité un brin d'espoir en 2013 sur cette affaire en faisant payer trois mois de salaires à ces « desesperados. » Encore que tous n'ont pas perçu cette manne et attendent toujours. Louis-Paul Motaze, désormais grand argentier de la République a quand même ce côté humain, voire humaniste. On se souvient que c'est du temps où il était directeur général de la Cnps qu'il a amélioré les conditions d'accueil des pensionnés, voire le traitement de leurs dossiers. Les ex-employés des sociétés d'Etat espèrent que Motaze sera aussi « Moïse » pour les sortir de « l'Égypte » des frustrations et des souffrances.

Il en est ainsi des opérations d'indemnisation, des primes à payer aux sportifs après les compétitions internationales, voire du paiement des prestations de service dont bénéficie l'Etat du Cameroun. L'argent destiné aux fournisseurs est souvent intercepté et détourné par les pirates qui écumant les allées du système d'épuration des factures. Ainsi, se volatilisent des milliards de francs qui finissent dans les poches des individus sans foi ni loi. Les instructions du président de la République doublées de celles de son Premier ministre ne sont qu'une petite symphonie tropicale qui anime la bamboula. Et puis quoi encore !

A Kribi, les autochtones floués sont descendus dans la rue pour demander que justice leur soit rendue. Ils ont eu gain de cause. Du moins, ils ont remporté une première manche : les voleurs rendent gorge. Isidore Modjo a multiplié des sit-in à la Crtv et sous les fenêtres du ministre Issa Tchiroma Bakari, Pca de l'Office pour réclamer le paiement de ses factures. Il est aujourd'hui devant les tribunaux. Les ex-employés des entreprises d'Etat également, pour avoir manifesté par leur simple présence physique devant le ministère des Finances. Tout comme la cinquantaine « d'enseignants indignés », sans salaire depuis environ deux à trois ans.

Quand ceux qui dirigent ce pays sont à leurs tables, pensent-ils consciencieusement à ces milliers, voire des millions de leurs compatriotes qui tirent le diable par la queue parce que leur dû est

gelé sinon détourné par d'autres ? Que font-ils pour que ceux dont la rétribution, les primes et indemnités leur reviennent vraiment et entièrement ?

La liste n'est pas exhaustive des mécontents floués par un système gouvernant dont les tenants pensent que les autres ne constituent qu'un troupeau de bœufs, de moutons ou de chèvres sans droits, même celui d'avoir une pitance journalière. L'apôtre Paul de Tarse a écrit que l'autorité vient de Dieu. Si donc Dieu est amour comme nous l'enseignent les saintes écritures, l'autoritarisme et la prévarication relèvent-ils de ce Dieu d'Amour ?

Comme l'a si bien écrit un brillant confrère : « On ne construit pas la paix et la concorde sur une montagne de ressentiments. La politique du canon, des mensonges gratuits, des gesticulations, des pirouettes et des intimidations est suicidaire. » C'est signé Tshitengue Lubabu de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. La marche (trionphale ?) du Renouveau vers l'émergence à l'horizon 2035 est pourtant rythmée de nombreuses frustrations et amertumes nées des tripatouillages et détournements de primes et autres indemnités destinées à ceux qui ont travaillé ou perdu en partie ou en totalité leur emploi ou leur patrimoine. Et le président de la République de dire dans son message à la nation le 31 décembre 2006 : « ... Aussi longtemps qu'une partie de notre population souffrira de la pauvreté, que l'égalité des chances ne sera pas garantie pour tous, que l'avenir de notre jeunesse sera incertaine, notre tâche ne sera pas terminée (...) » Depuis 12 ans, avons-nous avancé ? Pas sûr ! C'est tous les ans que de nombreux Camerounais avalent des couleuvres et que la misère et la pauvreté, au-delà des mises en scène sans commune mesure avec les réalités sociales, enfonce les Camerounais dans la précarité. Tous ceux dont j'ai rappelé le sort dans cette chronique émergente ou s'enfoncent-ils dans la précarité ? Et comme tel est le cas, et que la tâche du président de la République ne sera pas achevée, il sortira du pouvoir à la manière de Nasser, Houphouët-Boigny ou Mugabe, Yaya Jamet, Moubarak ? Et puis ? ...

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Le Minader et Hevecam signent un partenariat

La signature de ladite convention de partenariat entre le ministère de l'Agriculture et du développement rural et la société Hevecam a lieu ce vendredi 16 mars au siège de l'Agro-industrielle à Niète.

Finies les éternelles querelles entre les riverains et les responsables de la société Hévécam du Cameroun (Hévécam) S.A au sujet de l'occupation des terres cultivables. Les riverains des plantations de la Société anonyme Hévécam du Cameroun (Hévécam) dans les arrondissements de Lokoundjé et de Kribi II, dans la région du Sud accusaient ce producteur d'hévécas de s'accaparer les terres cultivables, en allant au-delà des limites de certaines de ses concessions foncières, privant ainsi les populations de moyens de subsistance, généralement pourvus par la pratique d'activités agricoles sur les terres querelles.

De son côté, Hévécam



dénonçait une « occupation illégale des terres » concédées à l'entreprise par l'Etat camerounais. La société Hévécam vient de faire un pas de plus dans la responsabilité sociale de l'entreprise. Elle s'engage non plus seulement à cultiver l'hévécas, mais également à faire de la

culture vivrière afin de pouvoir ravitailler en vivres frais les quelque 35.000 âmes qui vivent dans ses plantations. C'est pour mettre en œuvre ce projet que le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Agriculture et du développement rural (Minader) signe

avec l'entreprise agro-industrielle une convention de partenariat dont les contours seront définis dans les documents afin que toutes les parties prenantes soient satisfaites. Le ministre Henri Eyebe Ayissi et le directeur général d'Hévécam, Éric Hocepied vont parapher les

documents scellant l'accord de partenariat.

Les riverains trouvent ce projet salutaire pour eux, si leurs droits sont respectés. « Nous sommes enthousiastes quant à ce projet. Nous avons appris que ceux qui vont travailler dans ces plantations vivrières seront les premiers bénéficiaires et si nous n'avons plus besoin d'attendre toutes les denrées de Kribi, c'est magnifique. A la longue, ce sont les produits vivrières d'Hévécam qui vont ravitailler Kribi », exulte un employé de l'entreprise.

Depuis l'arrivée du directeur général Éric Hocepied, une vaste opération « mains propres » a été lancée. Prés de quatre millions d'économie ont été préservés sur les paiements des salaires des employés dont certains ne recevaient jamais la totalité de leurs revenus. Des pratiques maffieuses ont été mises à nu. Ce qui a abouti au limogeage de plusieurs hauts cadres camerounais bourreau de leurs compatriotes.

Sévère Kamen (Cp)

Conseil ministériel

Paul Biya sert du réchauffé à ses ministres

1-VERBATIM

Du « déjà entendu » dans les oreilles d'un gouvernement inerte

La platitude du communiqué final sanctionnant les travaux de la rencontre d'hier jeudi 15 mars au palais de l'Unité entre le président de la République et les membres du gouvernement, n'a d'égal que l'impuissance de ces derniers à répondre aux attentes socio-politico-économiques des populations qui souffrent le martyr.

Après le prince, c'est le silence ! Le seul orateur à prendre la parole hier, tel que l'annonçait d'ailleurs l'ordre du jour, c'est Paul Biya. Ceux qui espéraient que pour une fois, il y'aurait des échanges entre le président de la République et ses ministres, ont dû se raviser. La réunion n'avait en toile de fond que la communication spéciale du chef de l'Etat articulée autour de certains points sur lesquels il a l'habitude de surfer lors de ses adresses à la nation. En dépit d'une conjoncture internationale défavorable, reconnaît-il, « le renforcement des performances de notre économie, l'amélioration des conditions de vie de nos populations et la lutte contre le chômage doivent demeurer au cœur des priorités du gouvernement ».

Dans cette optique, propose-t-il, « il est impératif de poursuivre la mise en œuvre harmonieuse du programme conclu avec le Fmi. Il est également urgent de finaliser la mise en œuvre des grands projets structurants, du Plan d'urgence pour l'accélération de la croissance et du Plan Spécial Jeunes. L'entrée en service du port



en eau profonde de Kribi et du deuxième pont sur le Wouri, sont de bon augure à cet égard ». Ces projets, ainsi que de nombreux autres, qui sont achevés ou en voie de l'être, rappelle le N'nomgui, peuvent être inaugurés dans l'année en cours.

Réduction du train de vie

Toutefois, relativise-t-il, ces belles performances ne doivent pas faire oublier que beaucoup reste à faire. « Les services de proximité à la population : eau, électricité, santé, infrastructures routières, doivent continuer à bénéficier de l'attention particulière du gouvernement, ainsi que je le soulignais ». Dans la foulée, Paul Biya a réitéré ses instructions sur la nécessité d'une utilisation rationnelle des ressources publiques, la réduction du train de vie de l'Etat et la lutte contre la corruption. Chacun de vous devra dans son domaine de compétence, argue-t-il, « relever le pari de la performance. La recherche de l'intérêt général et de l'efficacité, la solidarité, l'esprit

d'équipe, le respect de la hiérarchie, devront en tout temps et en toute circonstance, être les boussoles qui guident votre action. C'est également à cette aune que vous serez jugés ».

Félicitant au passage la bravoure des forces de défense et de sécurité dont l'action déterminée dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-ouest, a permis de réduire drastiquement les exactions des groupes criminels qui y sévissent, le Chef suprême des armées estime que les efforts à cet égard devront être poursuivis, en vue notamment d'un « retour à la normale des activités économiques et sociales ». Occasion pour le président de la République de répondre aux populations qui n'ont cessé d'exprimer leur volonté d'être associées plus étroitement à la gestion des problèmes qui influencent directement leur quotidien. La création du ministère de la Décentralisation et du développement local, affirme-t-il, s'inscrit dans l'optique d'apporter une réponse rapide à ces demandes récurrentes. « J'en attends, à brève échéance, des pro-

positions détaillées et un chronogramme relatif à l'accélération du processus de décentralisation en cours », instruit-il.

Les élections à tous les prix

Paul Biya n'a pas oublié que plusieurs échéances électorales sont prévues en cette année 2018, à commencer par les sénatoriales qui se dérouleront dans quelques jours. « Les dispositions nécessaires devront être prises pour qu'elles se tiennent dans les conditions optimales de sérénité et de sécurité. La mise en place effective du Conseil constitutionnel, dont les membres viennent de prêter serment, est un gage supplémentaire de notre détermination à faire avancer notre processus démocratique. Les moyens nécessaires doivent être mis à sa disposition pour un fonctionnement optimal », a prescrit le chef de l'Etat qui n'a pas manqué de féliciter les efforts qui ont été faits jusqu'alors dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations 2019. Et pour finir, il « exhorte les différentes administrations concernées à intensifier ces efforts, pour que le Cameroun puisse célébrer, le moment venu, avec l'Afrique et le monde, une grande et belle fête. La lourde mission qui vous est assignée exige l'engagement plein et entier de chacun d'entre vous. Il vous incombe de mobiliser pleinement les ressources humaines placées sous votre autorité, pour apporter des réponses concrètes aux aspirations légitimes de nos populations. Telle est et telle devrait être toujours la finalité de votre action ». Le roi a parlé, vive le roi !

Christian TCHAPMI

2-PROGRAMME AVEC LE FMI

Louis Paul Motaze sur le grill

Le chef de l'Etat n'attend pas moins que la poursuite de la mise en œuvre du programme avec le Fonds monétaire international.

Comme on pouvait s'y attendre lors de ce Conseil des ministres, le chef de l'Etat n'a pas éludé la question relative aux engagements du Cameroun avec le Fonds monétaire international (Fmi). Sur ce volet précis qui engage l'avenir économique de son pays vis-à-vis de ce bailleur de Fonds, Paul Biya a déclaré qu'il « est impératif de poursuivre la mise en œuvre harmonieuse du programme conclu avec le Fmi ». Et l'assurance de la mise en œuvre de cette tâche incombe désormais à Louis-Paul Motaze, le ministre des Finances depuis le réaménagement du 2 mars dernier. Le nouveau grand argentier du Cameroun n'a pas de répit depuis son installation à la tête de ce département ministériel. Car, le dernier programme conclu avec le Fmi reste sa préoccupation immédiate. Dans la mesure où il reçoit dans les prochains jours une mission du Fonds pour évaluer le deuxième décaissement pour la mise en œuvre du programme dit « Facilité élargie de crédit ». Ce qui conditionnera la poursuite de ce programme par l'institution de Bretton Woods.

Ce programme adossé sur l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit a été conclu en juin 2017. Il est d'un montant d'environ 666,2 millions de dollars (à peu près 400 milliards de Fcfa) pour accompagner le programme de réformes économiques et financières du pays. Il s'adosse sur trois piliers principaux : i) un assainissement budgétaire concentré sur le court terme pour accroître les marges de manœuvre budgétaire et extérieure, tout en protégeant les dépenses sociales et les dispositifs de protection sociale ; ii) des réformes structurelles sur le plan budgétaire pour accroître les recettes non pétrolières, améliorer l'efficacité des investissements publics et la qualité du système budgétaire et atténuer les risques issus des passifs conditionnels ; iii) des réformes pour accélérer une diversification économique impulsée par le secteur privé et accroître la résilience du secteur financier.

Assiette fiscale

Le Fonds monétaire international souhaite que les autorités mettent en œuvre un ensemble de mesures visant à accroître les recettes en élargissant encore l'assiette de l'impôt. Tout en continuant de rationaliser les dépenses publiques et d'en améliorer la quali-

té. En décembre 2017, le Fonds monétaire international a achevé et validé le premier examen de l'accord au titre de Facilité élargie de crédit pour le Cameroun. La validation de cet examen a permis aussitôt le décaissement de 117,2 millions de dollars, soit 65 milliards Fcfa de plus pour la suite du programme triennal 2017- 2019 signé avec le gouvernement de Yaoundé. Ce qui a porté le total des décaissements du Fmi au profit du Cameroun à environ 292,9 millions de dollars, soit 162 milliards Fcfa.

C'est le 26 juin 2017 que le Conseil d'administration du Fmi a approuvé un accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit en faveur du Cameroun d'un montant d'environ 666,2 millions de dollars (environ 400 milliards de Fcfa). Le programme appuyé par la Fec vise à aider le Cameroun à rétablir la viabilité extérieure et budgétaire et à jeter les bases d'une croissance durable tirée par le secteur privé. Outre l'approbation de l'accord, un décaissement équivalant à environ 171,3 millions de dollars, soit un peu plus 100 milliards de Fcfa a été immédiatement mis à la disposition du Cameroun. Le montant restant sera étalé sur la durée du programme et son décaissement sera subordonné à des revues semestrielles.

Achille KAMGA

3-ACTES MANQUÉS

Ces sujets brûlants que le N'nomgui a esquivés

Très attendu par l'opinion nationale, la rencontre a donné lieu simplement à une communication vide de sens et des retrouvailles entre anciens et nouveaux membres du gouvernement. Occultant ainsi la réalité et les aspirations profondes des populations qui veulent du concret afin de sortir des slogans creux.

La montagne a accouché d'une souris selon une certaine opinion qui est restée sur sa soif en termes de conclusions fortes et d'avancées dans le cadre des dispositions mises en œuvre pour un cadre de vie décent et un climat sain. En dehors de quelques civilités d'usages et des formules déjà connues, le chef de l'Etat a évité de se prononcer finalement sur les grands sujets de l'heure préférant survoler certaines questions pourtant pressantes dont le dénouement permettra au peuple de vaquer sereinement à ses occupations. Il s'agit de la question du dialogue au sujet de la crise anglophone, les perspectives économiques, l'amélioration des conditions de vie des populations, la lutte contre le chômage par l'insertion des jeunes dans le monde de l'emploi, la sécurité sanitaire, alimentaire et même des garanties pour l'investissement. Pour le cas des échéances électorales le chef de l'Etat s'est seulement appesanti sur la Sénatoriale sans pour autant affirmer ou non de la tenue effective cette année de l'élection présidentielle.

Il survole la question lorsque dans son discours d'hier il révèle juste que « les dispositions nécessaires devront être prises pour qu'elles se tiennent dans les conditions optimales de sérénité et de sécurité ». Sera-t-il candidat ou pas ? Le mystère demeure toujours. Pour ce qui de la livraison effective des grands chantiers promis en début de son actuel mandat, il y a lieu de s'inquiéter sur la qualité non seulement des ouvrages, de la gestion des droits des ouvriers mais aussi de la réception desdits projets censés apporter un plus dans le bien-être des populations. Pour la question sécuritaire l'on s'attendait à des éclairages dans son discours de la crise anglophone avec un point focal sur la situation des Camerounais réfugiés au Nigeria du fait de l'insécurité. Peut être des démarches entreprises pour le retour au bercail de ces citoyens. En même temps que le sort réservé aux sécessionnistes interpellés au Nigeria voisin et transférés au Cameroun. Ayuk Tabe et ses compères seraient-ils vivants ? Au niveau du sud avec la Guinée équatoriale avec la fermeture de la frontière. Autant de sujets qui auraient pu permettre de voir clair sur l'avenir du Cameroun

Biya veut sucer sa Can

L'obstination à organiser la coupe d'Afrique des Nations reste de mise car depuis la chute des Lionnes indomptables féminines en finale de la Can de leur catégorie organisée au Cameroun en 2016, et pendant la cérémonie de réception de ces vice-champions d'Afrique, le premier sportif camerounais ne manque pas de dire à qui veut l'entendre que son pays sera prêt « le jour dit ». Un engagement qui se traduit par un suivi des chantiers à la lettre comme c'est encore le cas de la dernière visite du Premier ministre chef du gouvernement Philémon Yang qui vient d'effectuer une descente dans les installations devant abriter la compétition. Souvent présenté comme l'opium du peuple, le football est une tradition et un élément unificateur et Paul Biya est conscient que la tension dont souffre le pays ne peut trouver un début de solution que par le sport qui est dénué de toute démagogie. Il faut donc que tout le monde se mette à l'ouvrage pour que ce soit une réussite à nulle autre pareille.

Dimitri AMBA

SÉNATORIALES 2018

Le Conseil Constitutionnel bloqué sur la liste du RDPC de l'Ouest!

L'auguste instance qui veille à la régularité des élections parlementaires a connu hier jeudi 15 mars 2018, six affaires inscrites au rôle relativement au contentieux pré-électoral. Quatre ont été jugées irrecevables, une radiée du rôle, une autre - celle de la liste Rdpc de l'Ouest - reportée au 19 mars prochain.

Le contentieux pré-électoral des Sénatoriales du 25 mars 2018 ont eu lieu hier au Palais des congrès de Yaoundé. De ces six affaires soumises au jugement des conseillers constitutionnels, deux cas connaissent des sorts particuliers. Il s'agit notamment de l'affaire Paul Tchachouang, vice-président du Sénat, sénateur du Social démocratique front (Sdf) qui demande à la haute juridiction d'annuler ou d'invalider la liste Rdpc dans la région de l'Ouest, motif pris de ce que le parti présidentiel a introduit dans sa liste un « candidat fictif ». A la synthèse des mémoires explicatifs déposés devant le juge constitutionnel, on comprend que le requérant qualifie « d'inique » la décision du d'Élections Cameroon (Elecac) alors que ce dernier et le Rdpc estiment à bon droit que Mr Tchachouang n'apporte aucune preuve à ses allégations et que de ce fait, il devait être débouté. Dans cette affaire, le Conseil des sages a finalement renvoyé dos à dos les deux protagonistes pour le 19 mars prochain.

Mandataire du Rdpc, Grégoire Owona apparemment séreïn

Cette fois, il a exigé la présence du sieur Teingnidetio Joseph, 7^{ème} sur la liste Rdpc. Ce dernier et Elecac affirment qu'il s'agit Teingnidetio Jean alors que le Sdf contredit qu'il n'existe aucune pièce d'état civil à ce nom-là. Tout de



même, il se susurrerait dans les couloirs que le mis en cause est effectivement un chef traditionnel dans le département des Mbamboutos à l'Ouest du pays. Le problème serait au niveau de son identité. C'est donc sur cette base que ce candidat titulaire aux sénatoriales se présentera devant le juge pour être identifié. Au sortir de l'audience, les cinq avocats constitués pour défendre le Sdf chantaient la demi-victoire, car toutes les autres affaires n'ont pas connu une telle prospérité devant le juge. Grégoire Owona qui conduisait le Rdpc n'est nullement inquiet et trouve idoine la décision des juges, car ils viendront sereinement avec leur candidat pour la manifestation de la vérité. Affaire à suivre le 19 mars prochain.

L'autre affaire qui s'est démarquée du lot est la requête de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp), conduit par son Secrétaire général, Pierre Flambeau Ngayap. Le juge constitutionnel a tout simplement radié l'affaire du rôle sans toutefois préciser la partie qui en a fait la demande. Mais selon nos informations, le mandataire de l'UNDP, Pierre Flambeau Ngayap, par ailleurs sénateur nommé par le président de la république dans la législature finissante, se serait tout simplement désisté, retirant la requête de l'Undp. Selon des juristes interrogés par Le Messenger, cette requête n'avait de toutes les

façons pas de chance de prospérer, car ayant été mal monté au nom d'une personne - Pierre Flambeau Ngayap le mandataire de l'Undp - qui n'en avait pas qualité comme le prévoit le règlement devant le Conseil. Pour ces derniers en effet, en matière de contentieux pré-électoral, seul un candidat ou un électeur peut saisir valablement le Conseil Constitutionnel.

Une valse d'irrecevabilités devant le juge

Las autres contestations, au nombre en occurrence de quatre, sont communes dans leur traitement devant le juge constitutionnel. Si tous les requérants ont respecté les délais de saisine du juge, à savoir quarante-huit heures après la publication des listes des candidatures comme le prescrit la loi, il en va autrement de la personne des plaignants. Les plaignants n'ont ni la qualité ni l'intérêt pour saisir le juge constitutionnel. De ce fait, le juge a clairement signifié qu'il ne lui revient pas de connaître du fonctionnement interne des partis politiques, pour ceux et celles qui portaient plainte contre le Rdpc d'avoir retiré leurs noms de la liste d'investitures. Tel est le cas d'une ancienne sénatrice de l'extrême Nord. Il en est de même pour l'Ouest où un requérant, membre du Rdpc, demandait aux sages d'invalider la

liste de son parti motif pris de ce que la minorité Bororo n'était pas représentée. Ou même à Ombessa dans le Mbam où un plaignant demandait à l'auguste juridiction d'invalider toutes les listes publiées par Elecac, dont celles du Rdpc et tous les autres partis. Il a été débouté pour défaut de qualité. Dans la région de l'Est, un militant Rdpc a demandé en vain au juge de retirer le nom d'un sénateur de la liste Rdpc. Le juge lui a rétorqué qu'il lui manquait la qualité.

De ce premier exercice devant le Conseil constitutionnel, la presse attendait avec beaucoup d'appréhensions l'attitude de l'auguste chambre. L'affaire Tchachouang Paul contre le Rdpc était particulièrement scrutée. Les juges y sont allés effectivement en sages, prenant le grand soin de ne pas étaler au grand public les pratiques et us en vigueur au sein du Rdpc. Ce parti - et c'est une habitude héritée du temps du Minatd comme organisateur des élections - doit visiblement investir des candidats à la vavite, souvent hors délai ou apparemment dans les délais mais avec des dossiers incomplets. Ainsi, il y a de nombreux cas où il n'est pas tenu compte de leur identité réelle - cela semble être le cas du candidat à problème de l'Ouest introduit en dernière minute, et apprend-t-on par un coup de fil au président d'Elecac qui ainsi n'a pas pu retranscrire l'identité exacte dudit candidat, entendant Jean à la place de Joseph ou vice-versa !!! Voire de leur nationalité. L'affaire radiée du rôle dans l'Adamaoua n'en était pas si éloignée.

En attendant le verdict le 19 mars, c'est le Conseil Constitutionnel qui joue gros sa crédibilité dans cette affaire de la liste RDPC de l'Ouest. Certes hier 15 mars 2018, l'organe constitutionnel a réussi à trancher les 5 premiers litiges. Ils étaient pour l'essentiel simples. Mais, l'on scrutera de très près son attitude finale dans le dernier dossier pendant où des sources affirment que depuis les investitures, des pressions de toutes sortes, et malheureusement financières, ont plus déterminé l'issue

des décisions au sein du parti au pouvoir que le désir de consensus pourtant déclamé. Nul n'oublie en effet qu'en 2014 la liste Rdpc de l'Ouest fut rejetée par Elecac pour une histoire de casier judiciaire signée par un commissaire de police à la place du procureur de la république du TPGI de la Menoua légalement compétent.

La patate chaude de l'Ouest

Le cas Teingnidetio dont il faudra le transporter pour qu'il vienne expliquer devant les Sages quel est son vrai fixera sur le sérieux de cet organe nouvellement mis en place. Au sortir de la toute première audience tenue hier au Palais des Congrès, siège provisoire du Conseil, il était désormais difficile de savoir si le chef traditionnel des Bamessingou dans le département du Bamoutos se prénomme Joseph ou Jean, le nom publié par Elecac et que l'essentiel de la presse a, en son temps, sécularisé, étant différent de celui disponible dans les dossiers transmis au Conseil Constitutionnel. Or la loi en vigueur dispose que le dossier de chaque candidat est déposé en double le même jour de clôture des candidatures par son parti à Elecac et au Conseil Constitutionnel. On en vient alors à s'étonner qu'alors que le Rdpc soutient avoir déposé des documents de ce candidat présumés légaux, - donc en principe similaires - les 11 sages doivent arrêter leur religion après avoir vu et entendu un individu pour savoir si c'est bien lui dont le nom change au gré des sources. Ce serait une nouveauté devant cette haute instance qui est pourtant censé, dans tous les pays où elle existe, mieux que quiconque donner une interprétation définitive aux lois et règlements de la République !

Alex Gustave AZEBAZE
avec Léopold DASSI NDJIDJOU
(Stagiaire)

CAMPAGNE SÉNATORIALES

Des tractations de coulisses au sein du Rdpc à l'Est

Dans les QG du parti au pouvoir, des tractations de coulisses se tiennent avec les conseillers municipaux qui constituent le collège électoral.

Dans la région du soleil levant, seul l'Undp va affronter la liste Rdpc conduite par Charles Salé le 25 mars 2018. Le 13 mars dernier, une réunion de lancement de la campagne a eu lieu à la permanence du parti de Bertoua. En l'absence de Janvier Mongui Sossomba, la délégation du Comité centrale du Rdpc était conduite pour la circonstance par Bernard Wongolo, secrétaire général-adjoint du Sénat. Il était question d'édicter aux responsables locaux du parti les directives de la circulaire n°002 du président national du parti, et d'appeler les uns et les autres à plus de vigilance car, a-t-il fait savoir, « le Rdpc doit avoir la main mise sur les 804 conseillers municipaux

des 33 communes de l'Est ». Pour Bernard Wongolo, « l'élection des sénateurs du 25 mars prochain revêt une grande importance dans la consolidation du Sénat comme catalyseur du processus de décentralisation ».

Pour ce qui est de cette campagne, « ce sont les candidats qui doivent aller vers les électeurs en toute humilité », a-t-il précisé. A cet égard, les conseillers municipaux Rdpc sont spécialement interpellés dans leur engagement et leur devoir de militantes et militants, afin qu'aucune voix ne manque aux listes de leur parti lors du décompte des votes à l'issue du scrutin. Bien plus qu'une exigence de discipline, « le vote responsable des conseillers municipaux Rdpc relève d'une démarche citoyenne et patriotique, salutaire pour la poursuite efficace des batailles que nous ne cessons de mener pour la paix, l'unité, l'intégrité territoriale et le progrès de notre pays, avec le concours et le soutien constant de nos compa-

triotés de bonne foi », écrit le président national du Rdpc.

Ratissage

Dans les quatre départements de l'Est, la campagne électorale des équipes du Rdpc est conduite au plus près des électeurs et électrices, afin de convaincre les uns et les autres à leur profit. Selon l'article 87 du code électoral, la campagne électorale ouverte prendra fin le 24 mars à minuit. Une aubaine pour le Rdpc qui profitera de la célébration de son anniversaire pour donner les dernières consignes, à huis-clos aux conseillers municipaux qui constituent le corps électoral et pour le suivi des opérations de vote jusqu'au dépouillement. La région de l'Est dispose pour cette élection de 05 bureaux de vote. Dans la circonscription électorale de Yokadouma, dans le département de la Boumba-et-Ngoko, 105 électeurs voteront à l'unique bureau de vote du lycée classique. A Abong-Mbang dans le Haut-

Nyong, deux bureaux de vote vont accueillir 267 électeurs au lycée classique, à Batouri dans la Kadey, 176 électeurs prendront part au scrutin dans les locaux du lycée technique, tandis que le lycée bilingue de Bertoua dans le Lom-et-Djèrem accueillera 193 électeurs.

Compte tenu des enjeux de cette élection, le mot d'ordre de campagne c'est « tous derrière la liste du Rdpc », afin de doter le Sénat de la plus forte majorité possible de sénatrices et sénateurs issus des rangs du parti au pouvoir. Comme à la précédente élection, cette formation politique nourrit des ambitions légitimes de remporter brillamment le scrutin du 25 mars prochain. « J'en appelle activement à la mobilisation générale pour un vote totalement en faveur des listes du Rdpc » indique la circulaire de Paul Biya à toutes les militantes, militants, sympathisants et amis du parti qu'il dirige d'une main de fer depuis sa création le 24 mars 1984.

Ange-Gabriel OLINGA B.

SÉNATORIALES 2018

Soupçons de corruption dans le Nord-Ouest

Les conseillers municipaux exigeraient-ils chacun un million pour voter le Rdpc ? La tête de liste et un de ses colistiers réfutent ces allégations, au moment où le Premier ministre Philémon Yang procédait au lancement de la campagne du Rdpc dans son Nord-Ouest natal.

Info ou intox ? Toujours est-il que lors du lancement officiel (par le Pm Philémon Yang) de la campagne du Rdpc pour les sénatoriales dans le Nord-Ouest mercredi dernier 14 mars 2018 dans un hôtel à Bamenda, il se chuchotait dans les coulisses que des conseillers municipaux Rdpc exigeraient chacun un million pour voter la liste du parti au flambeau. Et pour cause, ils marquent leur mécontentement contre les sénateurs Rdpc de la première législature qui, depuis leur élection en 2013, n'étaient disant-ils « jamais retournés voir leur collègue électoral ou du moins leur faire un compte rendu des sessions parlementaires ». Si ceux des conseillers municipaux présents ici sont restés muets comme carpes, interpellés par les journalistes à ce sujet Mme Elizabeth Regina Mundi tête de liste Rdpc aux sénatoriales et son colistier Wanlo John Chiamua sont étonnés par une telle allégation.

Sur la question du million de francs supposé exigé par chaque conseiller municipal, Elizabeth Regina Mundi est catégorique « je ne suis pas au courant. Si c'était le cas, où allons-nous avoir une telle somme ? Les conseillers Rdpc sont déterminés à voter la liste du Rdpc parce que c'est notre parti qui est au devant, les candidats n'accompagnent que le parti ; c'est l'étandard du Rdpc qui est projeté. La liste du Rdpc a été constituée par le Comité central. Ainsi les conseillers municipaux Rdpc étant loyaux à leur parti, vont voter la liste du Rdpc sans condition préalable. Ils savent ce que le Rdpc a fait pour ce pays ; ils savent ce que le chef de l'Etat a fait pour cette région et ils attendent beaucoup et ne sauraient voter après avoir reçu de l'argent en contrepartie »

Et son colistier Wanlo John Chiamua



de renchérir « ce n'est pas vrai cette allégation d'un million réclamé par chacun des conseillers municipaux. Les gens peuvent dire n'importe quoi. Les conseillers municipaux Rdpc sont des personnes fidèles et, ils ne vont pas aux élections pour de l'argent. Nous avons un but, une vision pour la région ». Il étaye ses propos « j'étais hier (mardi Ndlr) à Fundong dans le département du Boyo rencontrer les conseillers municipaux. Ils m'ont dit qu'ils sont trop grands pour être achetés et que s'ils devaient l'être ce n'est pas n'importe qui, qui les achèterait. Nous n'exhibons pas de l'argent mais des idées, ce que nous allons faire pour cette nouvelle législature » Et d'ajouter « ils ont promis qu'ils sont des hommes riches dans tous les sens ; riches dans leur tête et financièrement et qu'aucune personne ne peut les acheter. Nous sommes ici pour changer cette région et nous allons le faire »

Les choses ne seront plus les mêmes

Sur la question de la mauvaise performance de l'équipe sortante, Elizabeth Regina Mundi laisse entendre « nous ne sommes pas en position de juger l'équipe sortante parce que nous avons encore trois sénateurs sortants dans notre liste. Ils ont fait quelques choses mais peut-être ce qu'ils ont fait s'avère insuffisant. Voyez-vous certains font des choses et font du bruit autour et d'autres pas du tout ». Pour la tête de liste « nous sommes une nouvelle équipe et c'est une nouvelle ère qui s'annonce. Beaucoup de choses sont en train de changer dans le pays et nous travaillons en synergie pour ces changements ». Celle qui est par ailleurs membre du bureau politique du parti au pouvoir rassure les conseillers municipaux qu'ils ne doivent pas avoir d'inquiétudes : « nous leur disons que les choses ne seront plus les mêmes. Nous (titulaires et suppléants) allons travailler en équipe. Notre force viendra de la population.

Nous allons les écouter, nous n'allons pas leur imposer quoique ce soit parce que ce qui fait problème c'est quand la population n'est pas écoutée. Ensemble nous allons rechercher les solutions à leurs doléances »

En effet, le premier ministre Philémon Yang par ailleurs chef de la délégation permanente du Rdpc dans le Nord-Ouest procédait au lancement régional de la campagne. Un lancement à huis-clos au cours de laquelle, il a apaisé ceux dont les noms n'ont pas été retenus dans la liste définitive par le Comité central. Philémon Yang a saisi cette opportunité pour donner des consignes de vote. Par la même occasion il a instruit les leaders de campagne ainsi que les candidats de prendre des dispositions dans le but de travailler et de rencontrer l'électorat. Toujours est-il que les membres des listes Rdpc se nourrissent de l'espoir « nous avons ensemble le développement de cette région ».

Donat SUFFO

Fako III : dissensions au sein du Rdpc

Les conseillers municipaux condamnent le fait qu'une invitation à prendre part à une réunion de stratégie du parti en vue de la sénatoriale du 25 mars 2018 leur ait été servie par voie d'huissier par le président de la section Rdpc Fako III Buea.

Dans les rangs de la section Rdpc Fako III à Buea, la division est totale. Dans le cadre de la planification des stratégies en vue de la campagne pour la sénatoriale du 25 mars prochain, le président de ladite section, David Mafany Namange, a invité les conseillers à prendre part à la réunion y relative. Sauf que, contrairement à ce qui se fait d'habitude, ce cadre du Rdpc a pris sur lui de le leur servir par voie d'huissier. « ... à la demande du camarade David Mafany Namange, président, Cpdm Fako III-Buea; qui a élu résidence dans mes bureaux; situés en face O.I.C International-Cameroun, Grand Soppo-Buea, j'ai, Tapa Justin



Lebrin Shérif huissier de justice ... par la présente avisé et signifié ... copie de l'invitation spéciale du camarade David Mafany Namange, président, Cpdm Fako III section-Buea. Assujettir: réunion de planification de campagne sénatoriale, fixée le jeudi 15 mars 2018, Secrétariat du parti Rdpc à 16h ... » Peut-on lire sur la notification d'huissier écrite dans la langue de

Shakespeare. Du coup l'affaire défraie la chronique. Et certains analystes politiques y voient une stratégie visant à intimider ses camarades.

« Cette manière de procéder est la preuve de ce qu'il y a un malaise profond au sein du parti. C'est tout de même chagrinant et inconcevable que l'on invite des conseillers à prendre part à une réunion en leur servant leur invitation par voie

d'huissier », s'étonne un conseiller municipal.

Et de poursuivre : « nous sommes en plein dans la campagne et un tel acte contribue à fragiliser la cohérence dans un groupe. Je ne doute pas qu'il y aura des conséquences sur les résultats finaux », croit-il fermement.

Dans le camp du président de la section, cette nouvelle façon de procéder peut se justifier par le fait que : « c'est une façon de contraindre les conseillers à prendre personnellement part à cette réunion stratégique et capitale pour la victoire du parti lors de la sénatoriale », explique-t-on au reporter. Selon une source au sein de ladite section, « la crainte d'assister à un boycott tous azimuts de la réunion par des conseillers », justifierait ce procédé.

Dans le camp des conseillers, grande est la colère. « Nous ne pouvons accepter des invitations à nous servir par voie d'huissier. Nous rejetons ce que nous qualifions de tentative désespérée visant à nous contraindre à battre campagne et à voter pour des candidats impopulaires », fulmine-t-on.

Dans les rangs du Rdpc à Fako III, les dissensions et les querelles intestines semblent avoir pris le dessus sur la cohésion. La plupart des conseillers ne dissimulent point leur désapprobation sur le choix des candidats devant concourir pour le compte du Rdpc la prochaine sénatoriale dans la région du Sud-ouest. « Ces différentes listes regorgent de nombreux candidats qui jouissent d'une popularité de pacotille. On a pris les mêmes et on veut recommencer. Ces sénateurs n'ont aucun bilan à défendre. Il fallait du sang neuf. Des militants qui peuvent encore beaucoup apporter pour notre région et partant le pays », souhaitent les conseillers.

Contacté pour avoir sa version des faits, le président de section Rdpc Fako III reconnaît avoir donné des instructions pour que ses camarades soient invités à la réunion de planification des stratégies pour la sénatoriale. Toutefois se refuse d'évoquer les raisons d'une telle démarche controversée sans avoir l'onction de sa hiérarchie.

B-P.D.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX TRAVAIL - PATRIE

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

LISTE DES ENTREPRISES INSCRITES POUR LE FORUM D'AFFAIRES CAMEROUN - CHINE A BEIJING (22-23 mars 2018)

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITE	RESPONSABLE DESIGNE	QUALITE	CONTACT	DU VOYAGE / PROJET DE L'ENTREPRISE	Passeport (N°, dates délivrance et Expiration)
CCIMA							
1.	CCIMA	Services	M. EKEN Christophe	PRESIDENT	233 42 67 87 siège@ccima.cm		N°9510206 Du 09-10-2015 Au 09-10-2018
2.	UNITED BANK FOR AFRICA CAMEROON (UBA)	Banking & Finance	M. MUKETE EKOKO	CHAIRMAN	677 55 11 01 E-mail : ekokomukete@yahoo.co.uk	Develop relationships with potential partners looking to set up business in Cameroon	N°0550583 Du 28-12-2016 Au 28-12-2021
3.	SOCOOPROMAN & JANA COMMERCIAL	Agroalimentaire & Import -export	Mme METUGU ABENA épouse AKOAA Angéline	PDG	699 872 389 Angelineakoaa@yahoo.fr	Recherche de partenaires et acquisition des équipements de conditionnement	N° 9517301 Du 21-02-2017 Au 21-02-2020
4.	SCI HIBISCUS	Hôtellerie Gestion immobilière Agroalimentaire	M. DJEUHON Frédéric	GERANT	699926782/233431240 ebonycmr@yahoo.fr	Recherche partenaires pour équipements en l'hôtellerie, en immobilier et le secteur agroalimentaire	N° 0124472 Du 06-05-2014 Au 06-05-2019
5.	TRANSIMEX	Logistique & transport B.T.P Gestion immobilière International Trading Gestion capital Humain	M. Ousmanou NGAM	PRESIDENT	699 910 794 ousmanoun@transimex-cm.com	Recherche de partenaires dans la Logistique maritime, la création de la compagnie régionale maritime SEALINK, la construction et la gestion d'un hôtel de luxe sur les berges du Wouri, pour l'Import/Export	N°0580301 Du 07-03-2017 Au 07-03-2022
6.	CAMEROON FOOD INDUSTRY	Agro-industry & Food transformation	M. NJANKENJI Boniface NWANYAMA	CEO	670 499 477 boney_bonngroup@yahoo.com	Look for partners in expansion of bakery project, supermarket chain, fast food and coffee shops	N°0692260 Du 17-10-2017 Au 17-10-2022
7.	SCI NK IMMOBILIER	Immobilier & Hôtellerie	Mme DONGMO SOKENG épouse NGALLE-MIANO Adélaïde	PDG & Président du CWBLA	677 667 931/699 699 603 sci_nk@yahoo.fr	Recherche partenaire pour l'hôtellerie Achat du matériel de construction	N° 0464443 Du 06-06-2016 Au 06-06-2021
8.	DANY DECOR PRESTIGE	Décoration intérieure	Mme NEKAM Esther	PDG	677 736 022	Recherche des entreprises exerçant dans la fabrication de la porcelaine sous toutes les formes	N° 0641061 Du 10-07-2017 Au 10-07-2022
9.	EXPLOITATION D'ELEVAGE DE BINGOU	Elevage	Mme ETO née ABOMO MONTY Marie Noelle	Promotrice	699 216 901/674 898 975	Recherche de financement pour l'extension de l'activité	N° 0128603 Du 16-05-2014 Au 16-05-2019
10.	SIMTECH-3D SARL	Ingénierie Electricité Tertiaire et Industrielle	NGUEHOU ZEBAZE MATHURIN	DIRECTEUR GENERAL	675 77 97 14 699 85 84 86 233 47 15 20 E-mail : simtech3d@hotmail.com	Recherche des partenaires d'affaires	N°0298461 Du 27-05-2015 Au 27-05-2020
11.	EGTCAM	BTP Eau et Energie (Forages)	M. MOHAMADOU ATIKOU KALDA	PDG	670 491 264 egtcam@yahoo.fr	Recherche de partenaires pour la construction de 2412 forages au Nord du Cameroun	N° 0254846 Du 26-02-2015 Au 26-02-2020
12.	CAMEROON RENEWABLE ENERGY SYSTEM (CRES S.A.)	Energies renouvelables Energiesolaire	M. SONG Georges Patrick	DIRECTEUR GENERAL	673 082 926 694 224 722 songgeorges@yahoo.fr crescameroun@gmail.com	Recherche de partenaires pour l'implantation des centrales solaires dans les localités du Cameroun	N°0538890 Du 25-11-2016 Au 25-11-2021
13.	FAELI SARL & CAMEROON MARKETING INTERNATIONAL	INDUSTRIE & PETROLEUM	Mme KADJI ODETTE	PDG	699 681 170 kadijodette@yahoo.fr faeli58@yahoo.fr	Recherche de partenariat pour l'acquisition d'une unité de fabrication de mèche s à base de fibre synthétiques et cheveux naturel et Joint-venture pour des services logistiques au port autonome de Kribi	N° 0613306 Du 16-05-2017 Au 16-05-2022
14.	MOZALE SARL & NIBFIG SARL	Nettoyage industrielle et Agroalimentaire	Mme MONKAM NZAKOU épouse NGAYAP Judith Léa	DIRECTEUR GENERAL	699 362 539/676 247 803 mozale2005@yahoo.fr	Recherche de partenaires pour des équipements de nettoyage et de protection industrielle, de boulangerie, des jus de fruit	N°0118575 Du 21-04-2014 Au 21-04-2019
15.	SOCIETE SEVI SUARL	Bois	M. SEVI C. SAMUEL	DIRECTEUR GENERAL	699 933 363 sevisari2008@yahoo.fr	Recherche de partenaires financiers/augmentation du capital et Acquisition de nouveaux matériaux	N° 000424816 Du 18-01-2017 Au 18-01-2023
16.	BATRATTEL LTD	Construction des infrastructures (hydrauliques, Génie-civil, Electriques)	M. ELE Benoit	DIRECTEUR GENERAL	677 805 602 bele@bataratel.com	Recherche des partenaires et acquisition des matériaux	N° 0278212 Du 04-04-2016 Au 04-04-2020
17.	GENERAL ENGINEERING CAMEROON SARL (GEC SARL)	Conseil en ingénierie Travaux de Génie-civil	M. DZE NGUESSE Guy Antoine	DIRECTEUR GENERAL	677 697 928/661 099 344 gecsarl@gmail.com	Recherche de partenaire pour une unité de production de charbon vert	N° 0520629 Du 10-10-2016 Au 10-10-2021
18.	MICASA by MCG	Transformation du Bois	Mme CHEDJOU Léonie	DIRECTEUR GENERAL	693 278 780	Recherche de partenaires pour les techniques de finitions du Bois	N° 0647748 Du 21-07-2017 Au 21-07-2022
19.	OAPA	ONG	Mme TCHUNKAM épouse DIFFO Justine	PCA	694 188 618/677 604 234		N°0220040 Du 03-12-2014 Au 03-12-2019
20.	L'AVOINE SARL	Import/Export Restauration	Mme OBAKER épouse NGOLLO ELOM Anne Gisèle	DIRECTEUR GENERAL	699 752 384	Recherche des équipements pour la restauration	N°0619237 Du 31-05-2017 Au 31-05-2022
21.	SKAMPE SARL	Import/Export	Mme TEFEMPA GOUFACK Patriciane Sylvie	GERANTE	699 931 107 legrilladin@yahoo.fr	Recherche de partenaires pour l'importation des meubles	N°0386049 Du 30-11-2015 Au 30-11-2020
22.	SMART FOODS AGRO	Agriculture, Elevage et transformation	Mme TZEUTON Monique	DIRECTEUR GENERAL	699 911 541/670 852 198 tzmonique@yahoo.fr	Recherche de partenaires pour les unités de transformation des produits	N°0517391 Du 29-09-2016 Au 29-09-2021
23.	FEAC	BTP Esthétique/coiffure	Mme BELLE Emilienne	GERANTE	679 699 530	Recherche de partenaires et acquisition des produits	N°0589706 Du 27-03-2017 Au 27-03-2022
24.	HIFI COMPANY LIMITED CAMEROON	Energy/Industry Agriculture	M. Ambrose EBOT AKOH	GENERAL MANAGER	676078920 hifi.company.ltd@gmail.com	Looking for investors on joint venture Business partnership China & Cameroon	N°0515939 29-09-2016 29-09-2021
25.	UTC-CAMEROON	Transit	M. TIENCHEU Jean-Claude	DIRECTEUR	677-33-22-00 tientcheu_jc@yahoo.fr	Recherche équipements pour l'aménagement d'une plateforme logistique au Port de Kribi	N°0220772 Du 04-12-2014 Au 04-12-2019
26.	SOPROTRANS	Commissionnaire en Douane	M. KADJI Jean Patrice	DIRECTEUR GENERAL	699682838 patricekadji@gmail.com	Acquisition des machines pour l'unité de fractionnement et de raffinage des huiles de PALMISTE	N° 0712233 [2018-2023]
27.	AGROMAF SARL	Agriculture Elevage Commerce Général	M. TENE Jean	DIRECTEUR GENERAL	699 982 870 agromaf@hotmail.fr	Recherche de partenaire pour la mise en place des unités de transformation des produits vivriers	N° 0466602 Du 09-06-2016 Au 09-06-2021
28.	AGROMAF SARL	Agriculture Elevage Commerce Général	Mme MELOU Goretti Angèle	DAF	699 982 870 agromaf@hotmail.fr	Recherche de partenaires pour l'Import /Export	N°0296783 Du 25-05-2015 Au 25-05-2020

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITE	RESPONSABLE DESIGNE	QUALITE	CONTACT	DU VOYAGE / PROJET DE L'ENTREPRISE	Passeport (N°, dates délivrance et Expiration)
29.	AGROMAF SARL	Agriculture Elevage Commerce Général	M. KAMANI LATALE ElishamaVares	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	699 982 870 agromaf@hotmail.fr	Recherche de partenaire pour l'acquisition des machines pour le conditionnement des produits vivrer	N°0665576 Du 28-08-2017 Au 28-08-2022
30.	SOCASABAF SARL	Commerce Général	M.NEBOT	DIRECTEUR GENERAL	677 964 777/699 145 675 nebotbernard@yahoo.fr	Recherche de partenaires pour la fourniture des matériels	N° 0453492 Du 11/05/2016 Au 11-05-2021
31.	NITRAL SARL	Transitaire -commissionnaire et transport	M. KWEKAM Jean	DIRECTEUR GENERAL	699 70 79 70/677 51 05 52 kwekamjean@yahoo.fr	Recherche de partenaires pour le Développement des sites de stockage portuaire et zone frais (port sec)	N° 0591365 Du 30-03- 2017 Au 30-03-2022
32.	SEICITEL	Développement des systèmes d'énergies renouvelables	M. KAMANI JESKY JOACHIM	EXPERT CONSULTANT	650 32 59 03/699 00 74 55 logistique@nitral.net	Recherche de partenaires pour Projet des systèmes d'énergies renouvelables et la mise et la mise en place des systèmes d'interconnexions, télécom et informatique	N° 0364066 Du 06-10-2015 Au 06-10-2020
33.	SOCIETE HD GROUP Sarl	Import -Export	M. TEKAM WANKO Léopold	CEO - FOUNDER	Tel : 699888836 Email : Leopoldtekam@yahoo.fr	Recherche de partenaires et acquisition des machines industrielles	N° 0390709 Du 15-12-2015 Au 15-12-2020
34.	STE CONFEX-CAM Sarl	Transport et vente de produits pétroliers Commerce Général BTP	M. TAKOUDJOU JEAN	PDG	677 580 590/694 518 734 takoudjou_j@yahoo.fr	Rechercher des partenaires Pour projet et Acquérir des machines de BTP	N° 0301618 Du 03-06-2015 Au 03-03-2020
35.	KSC SARL	Industrie Métallurgique, mécanique et construction	M. WAFO Maurice	DIRECTEUR GENERAL	677 115 301 mauricewafo@yahoo.fr	Recherche d'éventuels partenaires	N° 0260237 Du 09-03-2015 Au 09-03-2020
36.	CEDIFI	Protection Incendie	M. NJOMGANG Georges Roger	DIRECTEUR GENERAL	691 003 296/677 757 359 mejano 2006@yahoo.fr	Recherche des fournisseurs en matériels d'incendie et de robinetterie	N°0280452 Du 17-04-2015 Au 17-04-2020
37.	EXPRESS UNION FINANCE S.A.	Finance	M. KOUINCHE Albert	PDG			
38.	AFRILAND FIRST BANK	Finance	M. NAFACK Alphone	DIRECTEUR GENERAL	699 505 385 albertkouinche@yahoo.fr		
39.	AFRILAND FIRST BANK		Mme NAFACK née ANAFACK Jacqueline				
40.	SOREPCO S.A.	Import-Export	M. DJEMMO Lucas	PDG	699 689 201 sorepcosa@gmail.com		
41.	COOP CEA GIC	Production du poivre	M. SACDO BENI	Délégué	677 05 39 34	Machines pour la production et Emballages pour le conditionnement du poivre	N° 0427619 14 mars 2016 14mars 2021
42.	HYDRO MEKIN	Energie, Hydroélectricité et autre usage de l'eau	Pr Frederic BIYA MOTTO	Directeur	69419 0752 biyamotto@yahoo.fr	Partenariat avec Hydrochina et SEPCO III dans le cadre du programme d'Autoroute de l'électricité au Cameroun	SMS demain
43.	HYDRO MEKIN		M. ESSOUMA AKONO Clément	Chef de Cellule des Etudes, PC	699 87 59 61		
GICAM							
44.	ONE WORLD BUSINESS	BATTERIE-PNEUMATIQUE-PIECES AUTOMOBILE	M. ABBA MOUSTAFA	PDG	699 920 343 / 693 610 051	Nouer des partenariats d'affaires	
45.			Michèle AZAR ROUCHER	Président	679 270 960	Recherche de partenariat	En France
46.	GFBC	FORESTIER	Monsieur Stephen CHONG	(PDG du Groupe THANRY)	233424360		En Chine
47.			Madame OUOGUIA Blandine	(Délégué Général Adjoint du GFBC).			N° 0534730 14 nov 2016 14 nov 2021
48.	BUSINESS & PARTNERS SERVICES SARL	PRESTATAIRE DE SERVICE (Informatique, monétique, vidéo surveillance, sécurité industrielle et EPI)	M. TCHOUANLONG TCHUISSI Guy Gaëtan	DG	678 424 543 / 699 773 985	1) Recherche de partenariats 2) Accroître l'entreprise à l'échelle nationale et internationale	N° 0221268 8 déc 2014 8 déc 2019
49.	JEFFERSONS GROUP	HOTELIERIE, IMMOBILIER, DISTRIBUTION, INDUSTRIE	Paul Elvice SOKOUDJOU	Président	661 111 191	1) Recherche de partenaires/investisseurs pour plusieurs projets immobiliers (logements sociaux) et hôteliers à Douala et Kribi. 2) Recherche investisseurs pour la construction d'un complexe agro-industriel à Douala-Dibamba	N° 0493578 04 août 2016 04 août 2021
50.		AGENCE EN COMMUNICATION ET MARKETING	FOMEKONG DJOUDA MAYEMDJIC	DG	233 431 145/ 696 99 04 40	Affaires	N° 0243247 02 fév 2015 02 fév 2020
51.	ASCSE		AZEMTSA ASONFACK Chrystelle Lucy	Chargée d'études auprès du DG/Comptable			N° 0216171 21 nov 2014 21 nov 2019
52.	AGENCE DE PRESTATIONS MARITIMES S.A	LOGISTIQUE	MANIMBEN Gabriel	Administrateur Directeur Général	699 968 972	Recherche de partenariat et de financement pour la modernisation de notre flotte logistique	Visa en cours de validité N° 0633580 29 juin 2017
53.	SIMTECH-3D SARL	INGENIERIE ELECTRIQUE TERTIARE ET INDUSTRIELLE	NGUEHOU ZEBAZE Mathurin	DG	675 779 714/ 243 84 28 01	Recherche des partenariats d'affaires dans le domaine du génie électrique	N° 0298461 27 mai 2015 27 mai 2020
54.	HUAWEI TECHNOLOGIES COMPANY CAMEROON LIMITED	TELECOMMUNICATIONS	MONSIEUR DU YIN	DIRECTEUR GENERAL	+237-679035266 ou +237— 695519970 / Email : wujing2@huawei.com	recherche de nouveaux partenariats et partage avec les potentiels investisseurs des expériences d'affaires de notre entreprise au Cameroun	En Chine
55.	BRAND & CONSUMERS	COMMUNICATION-SUPPORTS PUBLICITAIRES	MONSIEUR GABRIEL KOUENI	DIRECTEUR GENERAL	699 50 35 99	Explorer les nouvelles opportunités dans le domaine des supports publicitaires et le développement du secteur de la communication.	N° 0529400 31 oct 2016 31 oct 2021
56.	AJC GRAPHIC	IMPRIMERIE- OBJETS PUBLICITAIRES	MADAME SADJANG TCHUKANGOUA CINDY SARIELLE	Responsable des achats	657 01 68 62	Recherche des fournisseurs pour nos matières premières (papier, Encre..)	N° 0665668 24 août 2017 24 août 2017
57.	BLESSING PETROLEUM	PETROLE	MADAME NGO MBUS JACQUELINE	Responsable Brand and Communication	699 622 233	Nouer des partenariats avec les fournisseurs chinois pour les besoins de notre activité.	N° 0726063 01 mars 2018 01 mars 2023
MECAM							
58.	BFM BUSINESS CORPORATION SARL	Equipements & Applications Numériques, Agroalimentaire, Cosmétiques	Daniel Claude ABATE	Directeur Général / Associé Gérant	677729277	Recherche de partenaires et fournisseurs de systèmes & équipements d'affichages numérique ou dynamiqueinterne	
59.	CAMEROON ALERT SYSTEM SARL	Collecte, traitement, et transformation des déchets (industriels & urbains)	NGALLE MBEN Adrien	Directeur Général	699924302	Recherche de partenaires et d'investisseurs pour la réalisation de projets de construction et d'exploitation de la ville de Douala (marché acquis)	N° 0536150 17 nov 2016 17 nov 2021
60.	QUANTUM COCOA SA	Agro-Industrie – Transformation du Cacao	Michael ONOBIONO	Directeur Général	662405582	Recherche partenaires Financiers & Commerciaux et de débouchés	N° 0089134 19 fév 2014 19 fév 2019
61.	GROUPE CFI	Investissements & Financements des Projets	James ONOBIONO	Président Directeur Général	677927108	Recherches Partenariat pour projets dans le secteur des énergies Renouvelables (solaire & hydroélectrique)	N° 0073436 10 janv 2014 10 janv 2019

Le Messenger

A l'écoute du peuple

NOS ESPACES A VOTRE PORTEE

Pour vos annonces (petites ou grandes), choisissez Le Messenger dans nos formats tabloïds et PDF !

Contactez nos services aux numéros:

(+237) 677.528.757/ 699 74 86 98 /675 66 68 12/675 48 00 06

Ou envoyez à l'adresse email :
lemessenger.info@gmail.com

Ou déposez-les directement :

Au siège à Douala sis Rue des Ecoles Akwa

Dans nos agences et représentations :

*Yaoundé (Montée Ane Rouge)

* Bafoussam (Immeuble Madelon)

*Bamenda (699 58 34 26)

*Ebolowa (677 30 01 86)

*Bertoua (674 02 35 43)

*Kribi (696 55 31 85)

Un personnel dévoué est à votre disposition.
Des tarifs préférentiels vous seront accordés.

La Direction

- ANNONCE LEGALE -

Etude **Me TONGOUE HAMEDAK Jacques**,
Notaire dans le ressort de la Cour d'Appel de Douala, à
la 1^{ère} Charge de Douala-Bonabéri.
B.P. 9049 Douala – Tél. : 233-39-03-61, e-mail : etudeton-
goue@yahoo.com

ATOMO COSTRUZIONI

Sarl Unipersonnelle au capital de 1.000.000 F.CFA – Siège
Social : Douala-Bonabéri B.P.4191
-RCCM N°RC/DLBB/2018/B/199

CONSTITUTION

- Actes du 28/02/2018

-Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
-Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tout pays et particulièrement en République du Cameroun :

- L'Etude et l'exécution de tous travaux de construction de bâtiments et de génie civil et spécialement tous travaux en béton armé ou en matériaux locaux ;
 - Les travaux publics ;
 - La construction des logements sociaux et de standing à grande échelle et leur commercialisation.
- Gérant** : NDJOFANG Levi - **Dépôt** : Greffe du T.P.I. de Douala-Bonabéri.

- Pour insertion, Me TONGOUE HAMEDAK Jacques, Notaire -

ETUDE DE MAITRE TIGNOIG JEAN-CLAUDE, AVOCAT AU BARREAU DU CAMEROUN
B.P 3264 BONANJO-DOUALA, TEL 677-75-71-07/699-93-15-95.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

Par devant le tribunal de grande Instance, en son audience du 5 avril 2018 à 7 heures 30 mn du matin.
A la requête de la MISSION D'INVESTISSEMENT POUR LA GESTION DE L'EPARGNE ET DU CREDIT en abrégé MIGEC S.A (anciennement dénommée MUTUELLE D'INITIATIVE A LA GESTION DE L'EPARGNE ET DU CREDIT DU CAMEROUN EN ABREGE MIGEC-CAM) S.A), établissement de MICROFINANCE au capital de 750 000000 FCFA, donc le siège social est à DOUALA, située au Boulevard de la République BP 11117 DOUALA, TEL: 33422012 DOUALA;
Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux ayant pour conseil MAITRE TIGNOIG JEAN-CLAUDE, AVOCAT au barreau du Cameroun BP 3264 /DOUALA tel: 233 43 1301; téléphone portable : 677 75 71 07 ; 699 93 15 95.

EN VERTU

De la GROSSE dument en force exécutoire n°9994 du 29 décembre 2014 du répertoire de MAITRE PASCAL ENPE, notaire au siège de la cour d'appel du littoral portant convention de prêt avec affectation hypothécaire consenti par la « MIGEC SA » au profit du collège privé laïc NKUIMY
D'un commandement aux fins de saisie immobilière signifié par MAITRE KAMWA GABRIEL, huissier de justice prêt de la cour d'Appel du littoral et les tribunaux de Douala le 17 avril 2017 à 13heures 10 mn et visé par Monsieur le conservateur de la propriété foncière du Wouri le 10 juillet 2017.
D'un jugement n° 035/COM du 15 février 2018 rendu par le tribunal de grande instance du Wouri fixant au 05 Avril 2018 la date d'adjudication.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble urbain objet du titre foncier n°48940 sise au lieu-dit SOBOUM Zone nyton Douala 3^{ème} appartenant à l'école de l'Avenir SOBOUM représenté par Madame WANDJI KEUTCHAGSI

MENJOUSSIG Angèle Jacqueline épouse NDOUMBE, caution personnelle et solidaire de l'Ecole Avenir de SOBOUM ayant pour conseil MAITRE SENDE Emmanuel Yves, Avocat à Douala.

SUR LA MISE A PRIX DE

- La mise à prix est de 70.000.000 F CFA (soixante-dix millions de francs)
 - MONTANT DES ENCHERES..... 500.000 F CFA (cinq cent mille francs)
- Fait et rédigé à Douala, le 23 février 2018

Pour avis et publication Maître TIGNOIG Jean-Claude

SURVEY OF MASTER TIGNOIG JEAN-CLAUDE, OFFICE LAWYER OF CAMEROON
B.P 3264 BONANJO-DOUALA, Tel: 677-75-71-07 / 699-93-15-95.

OPINION OF SALE TO THE PUBLIC BIDS OF BUILDING

Before the court of First Instance, in its audience of 5th April 2018 at 7: 30am.
To the request of the INVESTMENT MISSION FOR THE MANAGEMENT OF THE SAVING AND THE CREDIT in abstract MIGEC S.A (named MUTUAL formerly OF INITIATIVE TO THE MANAGEMENT OF L'EPARGNE AND THE CREDIT OF CAMEROON IN ABSTRACT MIGEC-CAM) S.A), establishment of MICROFINANCE to the capital of 750 000 000 FCFA, therefore the head office is in DOUALA, situated at the Boulevard de la République BP 11117 DOUALA, Tel: 33422012 DOUALA;
Acting pursuits and diligences of his legal representatives having for consultant MAITRE TIGNOIG JEAN-CLAUDE, OFFICE LAWYER of Cameroon BP 3264 / DOUALA: Tel: 233 43 1301; cell phone: 677 7571 07; 699 93 15 95.

IN VIRTUE

Of the BIG duly in strength enforceable n°9994 of December 29, 2014 of the index of MASTER PASCAL ENPE, notary to the seat of the appeal court of the coastline carrying convention of loan with hypothecary affectation agreed by the "MIGEC HIS/HER/ITS" to the profit of the college deprives NKUIMY layman

Of a command to the ends of real estate seizure meant by MASTER KAMWA GABRIEL, bailiff of has justice loan of the appeal court of the coastline and the courts of Douala 17th April 2017 to 1: 10 pm. and aimed by Mr. the curator of the fundamental property of the Wouri 10th July 2017.

Of a judgment n° 035/COM of 15th February 2018 returned by the court of First Instance of Wouri, fixing on 5th April 2018 the date of adjudication.

it be conduct the auction public the more bidder and last bidder of the building urban object of the title fundamental n° 48940 suited at the locality SOBOUM Zone Nyton Douala 3^{ème} belonging to the school of the SOBOUM future represented by Mrs. WANDJI KEUTCHAGSI MENJOUSSIG Angele Jacqueline marries NDOUMBE, personal and bound guaranty of the school, Future of SOBOUM for consultant MAITRE SENDE Emmanuel Yves, Lawyer in Douala.

ON THE SETTING TO PRICE OF

- The setting to price is of 70.000.000 F CFAS (seventy millions of francs)
 - AMOUNT OF THE BIDS..... 500.000 F CFAS (five hundred thousand francs)
- Makes and written in Douala, 23th February 2018

For opinion and publication Mr. TIGNOIG Jean-Claude

LUC TCHOUAWOU SIEWE

Avocat

Email : ltsiewe@gmail.com

Tél : 699 96 30 61 / 671 10 37 09

B.P. 29 NKONGSAMBA

AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par devant le tribunal de Grande Instance du Mounjo, le 10 Avril 2018 à 7 h 30 mn,
A la requête de la Caisse Populaire Coopérative de la Douane, établissement de microfinance dont le siège est à douala, B.P. 905, ayant pour conseil Maître TCHOUAWOU SIEWE Luc, Avocat au Barreau du Cameroun, B.P 29 Nkongsamba, Tél : 699 96 30 61 / 671 10 37 09 ;

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur,

Un immeuble rural non bâti situé à Lelem, arrondissement de Mélong, d'une superficie de 50 ha, 74 a, 52 ca, objet du titre NO 195 du Département du Mounjo et appartenant en indivision à NGAKO TITALONG Yves Francis, NGAKO KAMKOUMI MBAMY Yorkan Eric, NGAKO KWEMO Mike Félix Marie, NGAKO DEMO Jean Bertrand, NGAKO Line Marcelle tous domiciliés à Nkongsamba et NGAKO YIMO Diane Constance ayant domicile élu au cabinet de Maître Stephan DJEEJIP, Avocat à Douala, BP ; 5152

Mise à prix : 15.385.347 (quinze millions trois cent quatre vingt cinq mille trois cent quarante sept francs)

Montant des enchères : 500.000 (cinq cent mille francs)

Maître TCHOUAWOU SIEWE Luc
Avocat
Tél: 699 96 30 61 - 671 10 37 09
Email: ltsiewe@yahoo.com

Cabinet Situé Derrière Station MRS au Grand Temple

LUC TCHOUAWOU SIEWE

Avocat

Email : ltsiewe@gmail.com

Tél : 699 96 30 61 / 671 10 37 09

B.P. 29 NKONGSAMBA

NOTICE FOR SALE PUBLIC AUCTION

In the High Court of Mounjo holden at Nkongsamba, on the 10 th April 2018, at 7.30 am,
At the request of Caisse Populaire Coopérative de la Douane, microfinance enterprise of first category, P.O box 905 Douala, represented by Barrister TCHOUAWOU SIEWE Luc of the Cameroun Bar Association resident in Nkongsamba, P.O box 29, tel : 699 96 30 61 / 671 10 37 09 ;

The land situated at Lelem, Melon Subdivision, area : 50 ha, 74 a, 52 ca, land certificate N o 195 in the Land Registration of Mounjo Division, common property of NGAKO TITALONG Yves Francis, NGAKO KAMKOUMI MBAMY Yorkan Eric, NGAKO KWEMO Mike Félix Marie, NGAKO DEMO Jean Bertrand, NGAKO Line Marcelle all resident at Nkongsamba and NGAKO YIMO Diane represented by Barrister Stephan DJEEJIP resident at Douala, P.O. box : 5152 Should be sold by public auction

Selling price : **15.385.347 Fcfa (fifteen million three hundred and earthy five thousand three hundred and forty seven francs)**

Standard Price for auction sale : 500.000 FCFA (five hundred thousand francs)

Maître TCHOUAWOU SIEWE Luc
Avocat
Tél: 699 96 30 61 - 671 10 37 09
Email: ltsiewe@yahoo.com

Cabinet Situé Derrière Station MRS au Grand Temple

AFFAIRE DES VICTIMES DU TRAIN 152

Les auditions des prévenus ont commencé

Au cours de l'audience du mercredi 14 mars dernier au tribunal de première instance d'Eséka, l'actuel directeur général de Camrail a décliné sa ligne de défense. Pour l'essentiel, de nombreux points notamment à propos de l'entreprise et de la sécurité qui est une préoccupation de tous les instants...et de l'enquête interne sur l'accident ont été révélés.

Mercredi 14 mars 2018, au tribunal d'Eséka, une affaire était inscrite au rôle de l'audience correctionnelle : ministère public et ayants droit (A/D) Kenfack Lekomo et autres A/D des victimes décédées plus Bibibi Ndzomo Rosalie et autres victimes contre Vandebon Didier Germain, Timbou Pierre, Nlend Carice W, Gaïbaï Dieudonné, Nyake Makake A, Biwole Nkol Stéphane, Koumfieg Tchoumba, Tekou Mukam, Yedna Mathias ; Ndzana Jean Ottou, Ateba Akaa Emile, Dika Woudou G, Ngnin Essoh, Fru Valatine Awah, la société Camrail. Ils sont accusés des infractions suivantes : activités dangereuses, homicide involontaire et blessures involontaires.

Le directeur général de Camrail, Jean Pierre Morel, était présent à cette audience correctionnelle marquant le début des auditions des prévenus. Présents à ses côtés, l'ancien Directeur Général de CAMRAIL, Didier Vandebon et les 12 autres prévenus cités dans le cadre de l'affaire portant sur l'accident ferroviaire du 21 octobre 2016. Au cours de ladite audience, la défense a souhaité faire entendre dans l'ordre, l'actuel directeur général de Camrail, Jean Pierre Morel, son prédécesseur Didier Vandebon et le conducteur du train 152.



Dans l'ensemble, Jean Pierre Morel relève que depuis 1999, Camrail a rempli ses missions avec efficacité et professionnalisme sous la supervision des instances mises en place par l'Etat et dont le rôle est défini dans la Convention de concession signée. En outre, il a précisé que dans l'évolution de cette convention, un avenant a confié à l'Etat la responsabilité de l'activité voyageurs pour toutes autres dispositions que l'Exploitation telles que : Investissements, plan de transport, offre, équilibre financier, ...

A propos de la sécurité qui, à l'en croire, est une préoccupation de tous les instants, l'actuel directeur général relève que « Camrail a succédé à la Régie nationale des chemins de fer du Cameroun, Régiefercam, et le concessionnaire Camrail a ainsi que le précise la Convention continué l'application des procédures et des règlements de sécurité qui avaient déjà court avant la mise en concession. C'est ainsi qu'en interne, Camrail applique les règles et les instructions générales de sécurité. Ces exigences ont non seulement été respectées, mais Camrail

les a renforcées, en s'appuyant notamment sur l'expérience du groupe Bolloré en matières de gestion et d'exploitation des réseaux ferroviaires en Afrique (Côte d'Ivoire, Niger, Bénin et Burkina Faso) ».

Aussi, explique-t-il à la cour, la sélection, la formation, la certification et le contrôle continu des agents qui font l'objet d'une rigueur optimale tout autant que les règles de sécurité sont observées à tous les niveaux de la chaîne, que ce soit lors de l'entretien, de la maintenance ou encore de l'exploitation comme au moment de la mise en ligne des trains ou de la conduite desdits trains. Dans un tel contexte, soutient Jean Pierre Morel, les risques d'erreurs, d'inobservation de prescriptions ou de négligence sont réduits à leur maximum.

L'audience qui s'est tenue en présence de certaines victimes et familles a été renvoyée au 28 mars prochain, des documents de preuves apportés par la défense ayant été rejetés pour non certification.

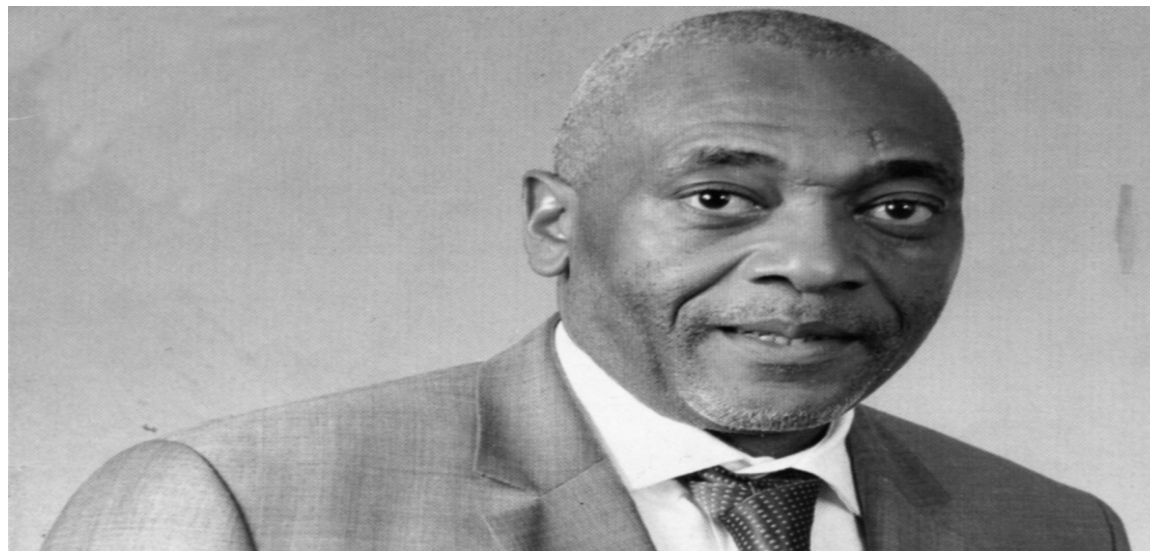
B-P.D.

AVOCAT EN DANGER

Une organisation exige la destitution des « bourreaux »

La sortie du Mandela Center, Comptoir d'assistance judiciaire (Caj) le 14 mars 2018, fait suite à celle du bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau du Cameroun dénonçant les exactions perpétrées sur ses confrères en plein exercice de leur fonction.

Ils sont nombreux ces avocats et défenseurs des droits humains qui, dans l'exercice de leur fonction au quotidien vivent un calvaire dans les différents lieux de détention et de torture au Cameroun. C'est le cas de Me Paul Aboyoyo, avocat exerçant à Yaoundé le 22 février 2018, alors qu'il porte assistance à sa cliente en garde à vue depuis 24h dans les locaux de l'état-major du Groupement de gendarmerie territoriale du Mfoundi, à Yaoundé. Au terme du traitement reçu dans ce lieu, le certificat médical provisoire produit par cette victime fait état de nombreux traumatismes pectoraux, dorsaux et crâniens, des hématomes et de nombreuses contusions au niveau des côtes, en plus d'une profonde entorse du membre inférieur droit. Puis moins de deux semaines plus tard, (le 08 mars 2018), c'est au tour de Me Simon Biloa, un autre avocat opérant à



Yaoundé d'être sauvagement agressé et séquestré par le commandant de brigade de gendarmerie de Nkolondom, à Yaoundé au cours d'une intervention dans cette unité de gendarmerie.

Grave atteinte à la dignité humaine

La récurrence sur les avocats, de ces actes de torture, de traitements cruels, inhumains et dégradants au sens de l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, et bien d'autres instruments ratifiés par le Cameroun, ont suscité une sortie courroucée du bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun. Entre autres, Me Jackson Ngnié Kamga, exigeait des autorités compétentes saisies, qu'elles établissent les res-

ponsabilités à la suite des plaintes des victimes. A la suite de la corporation, le Mandela Center, Comptoir d'assistance judiciaire, « Condamne, avec la toute dernière énergie, cette grave atteinte à la dignité humaine contraire aux principes fondamentaux des droits humains ; s'insurge, avec véhémence, contre l'inaction ou l'impunité des pouvoirs publics suite à cette énième barbarie qui n'honore pas le régime de Yaoundé », écrit Jean Claude Fogno, secrétaire permanent du Caj dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

Règlement de discipline générale

Il y exige « avec véhémence, des autorités militaires, l'application stricte du règlement de

discipline générale, qui est comme la Bible au sein discipline générale de l'armée camerounaise, aux fins de sanctionner durement les auteurs de ces actes hautement répréhensibles ; réclame avec détermination, du ministre délégué à la Présidence de la République, chargé de la Défense, la destitution immédiate du Commandant en second du Groupement de gendarmerie territoriale du Mfoundi, à Yaoundé... ». L'organisation qui sollicite par ailleurs l'intervention de l'Observatoire international des avocats en danger dont le barreau du Cameroun est membre actif, se réserve de mobiliser tout son réseau pour une bonne administration de la justice dans le cadre de la répression de ces actes ignobles.

Nadège Christelle BOWA

ETUDES DES NOTAIRES
Les liquidateurs
aux abois

Ils n'arrivent pas à présenter un bilan.

Depuis mardi dernier, le parquet général a entamé les descentes chez les liquidateurs. Ces derniers, selon des sources du Messenger, sont aux abois. Ils n'arrivent pas à présenter des bilans (recettes et dépenses depuis la mise en liquidation nldr). Cette descente était, attendue selon des notaires.

Puisque, affirment-ils, nous espérons que le parquet général va régler la question des liquidateurs qui ont la double nationalité. Surtout en ce moment où il y règne, comme nous l'avions annoncé dans l'édition du Messenger de lundi dernier, une inquiétude sur la liquidation des études des 24 notaires admis à la retraite.

Il faut signaler que Vingt-quatre notaires ayant atteint la limite d'âge de 60 ans, avaient été mis à la retraite par le décret N°199 signé le 8 mai 2017. Un autre décret n°200 nommait vingt-sept (27) nouveaux notaires (27) à différentes charges. Par ricochet, les 24 études de notaires appelés à faire valoir leurs droits à la retraite étaient mises en liquidation. Des intérimaires avaient été nommés pour mener cette liquidation pour une durée de six (mois) renouvelable. Dix mois plus tard les intérimaires-Liquidateur qui se recrutent aussi bien parmi les nouveaux promus que des anciens ne semblent pas s'empresser à achever leur mission. Ils sont accusés de se plaire et complaire dans la gestion de ces Etudes et Société civile professionnelle (SCP) qu'ils gèrent comme leur propriété désormais. Se contentant même de recevoir les actes, « ce qui leur est interdit de par le statut du notariat », précise un notaire à la retraite.

Selon toutes vraisemblances, l'Assemblée générale électorale de la Chambre, convoquée en mi-février dernier à l'Hotel Mont-Fébé de Yaoundé qui s'est achevée quasiment en que de poisson avant d'être renvoyée à une date ultérieure pourrait se tenir entre le 23 et le 24 mars prochain. Or en l'état actuel, « 95 % des notaires du Cameroun ne sont pas à jour de leurs cotisations vis-à-vis de la chambre ». De ce fait, renseigne notre source, ils n'ont pas qualité pour être électeurs ou éligibles. Conséquence, « cette élection ne devrait pas avoir lieu », note-elle.

B-P.D.



COMMUNIQUÉ

MTN n'envisage pas de quitter le Cameroun

Des spéculations de la presse prêtent au Groupe MTN l'intention de se désengager de certains pays dont le Cameroun. La Direction Générale de MTN Cameroon tient à rassurer son aimable clientèle et ses partenaires, que MTN continue d'attacher une grande importance à ses activités au Cameroun et n'envisage pas de quitter le pays.

Le Cameroun est et a toujours été un pays important pour MTN. Depuis 18 ans, nous investissons massivement pour accroître l'accès des Camerounais aux services de communication, tout en contribuant au développement des télécommunications à travers le pays. Nous sommes fiers de participer activement à la vie socio-économique du Cameroun, ainsi qu'au bien-être des populations, à travers notre activité quotidienne qui accompagne la croissance des PME locales et emploie indirectement près de 200.000 jeunes.

MTN est au Cameroun pour durer. Nous travaillons pour garder la confiance du Gouvernement et des Camerounais. Chaque jour, notre priorité est de fournir aux Camerounais une excellente qualité de service ainsi que des solutions innovantes et accessibles répondant à leurs besoins quotidiens de communication.

Nous continuons de travailler pour avoir avec le Gouvernement des relations positives et constructives qui nous permettent de répondre efficacement aux exigences réglementaires et aux attentes de l'Etat.

La Direction Générale de MTN Cameroon exprime sa gratitude à son aimable clientèle et à ses partenaires pour leur fidélité.

Fait à Douala, le 14 mars 2018

Le Directeur Général

SAIM YAKSAN

everywhere you go

Caristan Esseri a été victime d'une violence inacceptable*

PAR AIMÉ BONNY*

J'ai pris le temps de lire la tribune de Monsieur Hiondi Nkam IV, publiée dans le quotidien Le Messenger du 13/03/2018. Elle est très touchante par la pertinence du rapport à la violence que vous décrivez si justement (malheureusement) à propos du peuple camerounais...pour ne pas dire africain. Vous y empruntez la pensée d'Achille Mbembe (*"la soumission en postcolonial a une de ses sources dans l'inconscient, dans l'assujettissement de tous (...). Ces signifiants sont régis par une double économie, l'économie de la jouissance et celle du désir (...)"*) pour décrire ce que vous qualifiez fort à propos *"d'ensauvagement légitimé de notre cité"*.

Ce journaliste de votre quotidien, le "pauvre" Caristan Esseri, a été victime d'une violence inacceptable, validée par la partie psychiquement dépendante (du rouleau compresseur des gouvernants assoiffés de sang) du peuple camerounais.

C'est ce phénomène d'adaptation aux conditions inhumaines, cette fusion affective avec ses bourreaux qui relève de la fascination, de l'empathie vis-à-vis du méchant, dans un processus pathogène de contagion émotionnelle que *Sandor Ferenczi* a décrit en 1932 en parlant d'identification

à l'agresseur. Dans le drame que vous déplorez à juste titre, vous vous étonnez de la réaction des Camerounais (*"qu'est ce qu'il est allé faire là-bas"*) en considérant que ces Camerounais sont "sains d'esprit" c'est-à-dire raisonnable. Heureusement vous vous interrogez de leurs capacités intellectuelles en y ajoutant l'adverbe "apparemment".

Non cette partie du peuple camerounais n'est pas en bonne santé mentale. Elle est affectée par le même phénomène que les otages de la prise de Stockholm en 1973, empathie aux geôliers qui a stupéfait le monde entier et à l'origine de la description psychiatrique de ce qui est devenu le syndrome de Stockholm.

Qui dit pathologie psychiatrique dit maladie mentale. Et la maladie mentale nécessite une prise en charge médicale. Lorsqu'elle est généralisée, on parle de problème de santé publique. Le drame est que ce syndrome pathologique a une propagation métastatique en Afrique, même dans les médias.

J'en veux pour preuve le fait que ma tribune "généreusement" publiée par Le Messenger a été proposée à un panel de magazines: Jeune Afrique, Mediapart, Le Monde Afrique, Nouvelle Expression, Le Jour...etc.

En dehors du Messenger, aucun des autres cités n'a eu ne serait-ce

que la décence de répondre (négativement) à ma soumission. Mediapart (média français) est certainement éloigné de ces préoccupations "mineures" africaines. Jeune Afrique n'arrive pas à se défaire de sa malheureuse réputation <https://blogs.mediapart.fr/oumar-maci/blog/170218/reponse-f-soudan-et-jeune-afrique>. Il m'avait pourtant été certifié que la nouvelle politique de ce média panafricain a évolué vers plus d'engagements pour la manifestation de la bonne gouvernance.

Lorsqu'on n'a même pas la politesse d'expliquer pourquoi on ne peut publier une tribune aussi engagée mais ô combien objective (la preuve notre analyse du Cas Esseri), je suis obligé de conclure que JA demeure une réelle préoccupation contre les intérêts des peuples africains.

Quid des magazines camerounais?

Par votre silence (voire indifférence) à ma demande de publication de sujet éminemment pertinent (la preuve vous vous sentez victime via votre collègue), vous faite la part belle à cette gouvernance de confiscation et de répression dont vous vous estimez aujourd'hui victime (via votre collègue). Votre silence (indifférence) a été perçu par moi comme de la

violence. Non pas qu'il faille absolument publier tout ce que vous recevez, mais donner une réponse n'est pas qu'une exigence de politesse, de civilité, mais un devoir citoyen contre la sangsue gouvernementale.

Curieusement, j'écris depuis 5 jours une tribune sur le rapport à la violence (sur toutes ses formes) dans la gestion de la cité au Cameroun. Votre tribune m'a conforté en ce que ma production viendra à bon escient apporter une tentative d'explication psychanalytique.

Monsieur Hiondi, nous sommes tous dans le même bateau, celui de la survie à un régime en bout de course qui tente de rester à flot par tous les moyens. A l'argument de la force (la violence dont vous parlez) que le régime propose comme seule alternative, opposons la force de l'argumentation civilisée qui passe par l'éducation des peuples à se connaître (Socrate). Votre rôle est d'une inestimable importance.

Courage à Mr Caristan Esseri et surtout qu'il n'abandonne pas sa passion (et profession) car ce serait une autre victoire de l'opresseur. Etre le repoussoir de l'infamie est une mission exaltante et noble.

*Enseignant, Université de Douala, Cameroun

*Le titre est de la rédaction

IN MEMORIAM



PAPA NTIÉNOU

dit « GALLICHE »

16 MARS 1998- 16 MARS 2018

Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans nos mémoires.

Depuis que tu nous as quittés si subitement il y a vingt ans, ma sœur et moi n'avions que 1 et 3 ans respectivement, quel trou béant et quel bouleversement dans notre vie.

Cette cicatrice est très loin d'être refermée. Tu resteras à jamais dans notre mémoire un **PAPA D'AMOUR** et toujours disponible pour sa famille d'après les dires de Maman. Tu nous manques énormément Papa. Continue à veiller sur nous.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour lui en ce jour.

Marcelle et Christian NTIÉNOU

MANŒUVRES

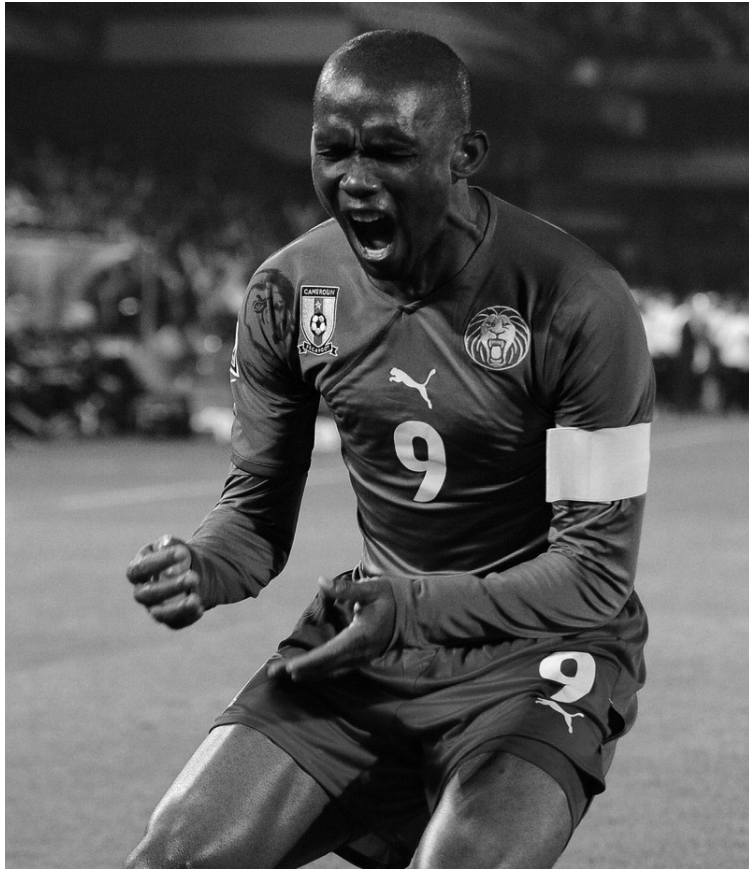
Vers le retour de Samuel Eto'o chez les Lions indomptables ?

Présenté hier comme le souffre-douleur des fanatiques de l'équipe nationale fanion à cause de ses prises de positions visant à la défense des intérêts de ses coéquipiers et pour l'obtention de meilleures conditions de travail en sélection et brocardé par les dirigeants du football qui redoutaient son aura, l'annonce de son possible retour pour la Can 2019 fait jaser.

L'histoire du goléador avec l'équipe nationale a pris fin au Mondial 2014, face au Mexique (0-1), un vendredi 13 juin, sous la pluie. Comme un symbole. Au Brésil, où il était diminué par une blessure, Samuel Eto'o n'a pas vraiment tiré la sélection vers le haut, contribuant plutôt à accentuer les divisions dans une tanière déjà empoisonnée. Non sans ouvrir le boulevard à une vague de polémiques sur son statut de leader et son aptitude à poursuivre l'aventure avec les fauves. Avec 117 capes, un statut de meilleur buteur de l'histoire de la sélection camerounaise (56 réalisations), deux Can (2000 et 2002) et une médaille d'Or Olympique (2000) au palmarès, le quadruple ballon d'or africain (2003, 2004, 2005 et 2010) restera dans les annales comme une légende des quintuples champions d'Afrique.

« Appels du peuple »

Samuel Eto'o est par ailleurs le meilleur buteur des Lions indomptables avec 55 buts inscrits depuis 1997 et meilleur marqueur des phases finales de la Coupe d'Afrique des nations avec 18 buts. Depuis 2012, l'attaquant de Konyaspor, critiquant « la navigation à vue et l'amateurisme » des autorités camerounaises, à la suite de sa suspension de huit mois, avait décidé de ne plus répondre aux convocations de l'équipe nationale. Mais, dans une posture de patriote et motivé par les « appels du peuple », il avait accepté de revenir dans la tanière pour le match contre le



Cap-Vert, qualificatif pour la Can Afrique du Sud 2013. Il avait également répondu favorablement à l'appel de cœur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Fédération camerounaise de football alors qu'il menaçait de ne pas prendre part à la phase finale du Mondial 2010 en raison des critiques émises à son égard par Roger Milla. Le gouvernement avait alors dû publier un communiqué pour réprover le vieux Lion.

Sauver la Can 2019

Trois ans après sa retraite internationale, le sujet autour de son éventuel retour en sélection anime les conversations dans les milieux de foot, non sans charrier le buzz sur la toile, plébiscite, polémiques et railleries dans les rangs de ses fans et de ses détracteurs. Une agitation qu'on peut aisément comprendre puisque la conjugaison de ses derniers actes en vue de l'assainissement dans la gestion du sport-roi au Cameroun, laisse deviner qu'Eto'o prépare soigneusement son come back. C'est lui qu'Etoudi a désigné sous cape pour jouer les émissaires auprès d'Ahmad Ahmad, le président de la Confédération africaine de football (Caf) et tenter

de « sauver » la Can 2019 que le Cameroun abrite l'an prochain. Une mission qui n'est guère sans contrepartie.

C'est encore sous son influence et par ses soins que les joueurs auto exclus et les bannis de l'équipe nationale ont accepté de revenir dans la tanière. Carlos Kameni, Allan Nyom, Eric Maxime Choupo Moting et Jean-Armel Kana Biyik ne viennent-ils pas d'être convoqués par Alexandre Belinga en vue du match amical contre le Koweït du 25 mars prochain ? Officiellement, le « 9 » a été sollicité par Dieudonné Happi, le président du Comité de normalisation de la Fécafoot pour aider à rassembler « ses enfants » à travers une campagne ayant pour objectifs prioritaires « la reconstruction de la sélection nationale masculine A, la revalorisation du label « Lions Indomptables » à travers des performances de haut niveau et l'optimisation de la préparation du Cameroun sur le plan sportif, dans le cadre de l'organisation de la Can Cameroun 2019 ».

Revenir oui, mais comment ?

Pour le normalisateur en chef, la décision du retour du « Pichichi » ne lui revient pas :

« Samuel Eto'o est un joueur qui évolue dans un championnat d'un niveau élevé. Mais ce n'est pas mon rôle de le faire jouer ou pas. Cela dépend de l'entraîneur. S'il décide de faire appel à Eto'o, il le fera, s'il n'en veut pas, il le fera pas ». Invité sur le plateau de Talents d'Afrique diffusé lundi dernier sur Canal Plus, Patrick Mboma et Pape Diouf ont eux aussi réagi sur la question qui continue de faire des émules. L'ancien goléador des quintuples champions d'Afrique qui a connu cette dure épreuve estime que sportivement c'est imaginable « déjà parce qu'il est encore en activité. Ce serait surprenant parce qu'il a annoncé sa retraite ». Mais quand on annonce sa retraite et continue à jouer, c'est toujours difficile et au moment des sélections internationales, on se retrouve en club alors qu'on sait qu'il y a pas une vraie activité, de savoir que les autres sont en train de s'éclater et qu'il retourne au pays, c'est toujours quelque chose qui pince le cœur. »

Et de poursuivre, « il est possible que pendant plusieurs mois loin de la sélection, Samuel ait pu nourrir ce sentiment de regret. Maintenant je ne suis pas sûr qu'il soit lui-même candidat à un retour qui est quand même à double-tranchant. Il y a le public qui va parler de son problème d'âge, qui va dire qu'il faisait partie des histoires. Mais si sportivement il est à la hauteur et qu'il réussit à convaincre de ce fait, il a le droit. Il est Camerounais comme un autre. Il faudra ensuite savoir qu'il soit un parmi les x joueurs qui sont appelés ». Pour l'ancien président de Marseille, « ce qui est vrai est que Eto'o a un immense talent. C'est sans doute pour moi l'un des plus grands talents que l'Afrique ait connus. Il y a l'âge maintenant et il est un fait indéniable qu'il ne peut pas réclamer une place de titulaire. Est-ce qu'il est prêt précisément à faire partie d'un groupe et éventuellement répondre si on fait appel à lui ? Je ne sais pas. Mais souvenez-vous quand même que Milla c'était un peu dans ce genre de situation qu'il s'était retrouvé... » On attend !

C.T.

CLASSEMENT FIFA

Le Cameroun maintient le statut quo

Comme à l'accoutumée, La Fifa a dévoilé hier, 15 mars 2018, son édition mensuelle du classement des nations pour le mois de mars. Les Lions indomptables font du surplace.

Le classement Fifa de ce mois arrive avec moins de changement comme ce fut souvent le cas lors des classements des mois précédents. Comme en février, le Cameroun garde le statut quo à la 6^e place sur le plan africain et 51^e sur le plan mondial. L'équipe championne d'Afrique en titre qui dispute un match amical contre la sélection nationale du Koweït le 25 mars prochain à

Koweït City, marque donc le pas sur place. En outre, sur le plan mondial l'Allemagne mène toujours la danse devant le Brésil et le Portugal et dans le continent africain, la Tunisie garde les commandes devant le Sénégal et la République démocratique du Congo.

Cependant, l'Espagne est rattrapée par la Pologne à la 6^e place. A signaler seulement l'Afrique du Sud qui gagne une place au niveau mondial pour doubler la Zambie et le retour du Gabon dans le Top 20 continental en raison de la légère chute de la Guinée Bissau. La Caf compte toujours 5 représentants dans le Top 50 mondial contre 30 pour l'Europe, 9 pour l'Amérique du Sud, 4 pour l'Amérique centrale et 2 pour l'Asie. Les matchs amicaux au programme fin mars

promettent beaucoup plus de changements dans la prochaine édition de ce classement en avril.

R.T. (Stg)

Le top 20 africain

1. Tunisie (23e)
2. Sénégal (27e)
3. RDC (39e)
4. Maroc (42e)
5. Egypte (44e)
6. Cameroun (51e)
7. Nigeria (52e)
8. Ghana (54e)
9. Burkina Faso (56e)
10. Algérie (60e)

FOOT'AISES...
POURQUOI LA
PAIX VOUS
DÉRANGE ?PAR MARTIN
CAMUS MIMB*

Quand on ramène à un irresponsable son épouse partie de la maison, il doit se taire et faire profil bas. Quand tous les enfants abandonnent la maison de leurs parents parce-qu'elle est hantée, il faut savoir dire MERCI au prêtre exorciste qui rend ta maison désormais vivable. Je me rappelle que l'un des reproches qu'on faisait à Joseph Owona d'abord et à Tombi ensuite, c'est d'avoir favorisé les conflits au sein de la sélection nationale sans chercher à les régler. À quel moment ça peut poser un problème maintenant qu'on cherche à les régler ? Ceux qui ont été chassés de la Fécafoot ou ceux qui veulent prendre en otage le football, ne doivent pas polluer l'opinion avec la haine. Quel problème ça pose que ce soit Me Happi ou Samuel Eto'o ou même Ngando Picket qui accepte nettoyer la merde laissée par des irresponsables? Savez-vous pourquoi certains joueurs sont devenus des bannis?

-Loïck Feudjou, parce qu'il est monté dans le jet de Samuel Eto'o et refusé de partager sa prime avec un encadreur...

-Alan Nyom après le Brésil parce qu'il a bousculé Neymar pendant le match face au Brésil...avant son cafouillage avec le staff de Broos

-Chedjou parce qu'il buvait un cocktail au bord de la mer...

Vous ne rêvez pas, des responsables camerounais ont trouvé ces motifs suffisants pour pourrir la sélection...Je vous fais grâce des Mbia, Matip et autres...Et vous ne voulez pas qu'on nettoie de telles pestilences ? À la question de savoir pourquoi on ne rappelle pas tous les "bannis"? Des journalistes sérieux auraient pris la peine de poser la question de la performance. Parce-que à ce sujet, mon avis à moi et qui n'engage que moi est clair: Ne doivent jouer en sélection nationale, que des joueurs performants en clubs, des championnats les plus relevés aux championnats les plus insignifiants. Chaque Camerounais qui joue en club, quel que soit son âge, doit être appelé en sélection, sur la balance de sa performance avec celle des autres au même poste. Il faudrait maintenant que la mission de pacification se poursuive, sans faire escale à la gare des aboyeurs qui pleurent leur vache à lait. "Banni" n'est pas un club de football. Il faut jouer et performer. Le reste suivra. Les mêmes qui demandent qu'on laisse la Sélection à Belinga, sont les mêmes qui disent que ce n'est pas lui qui a fait la sélection pour le match contre le Koweït qu'il a pourtant signé. Drôle de façon de nous vanter sa personnalité. The Show must go on!

*Analyste des questions de sport